



cndp Commission nationale
du débat public

DÉBAT PUBLIC
Center Parcs Poligny

VERBATIM

Atelier
Énergie

Poligny, 6 juillet, 20h00-22h30

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Nous allons commencer. Merci à tous et puis bravo d'être venus à ce dernier atelier par cette chaleur. C'est un atelier qui a été demandé par les participants à ce débat, puisqu'initialement, nous avions prévu de traiter les questions d'énergie en même temps que les questions d'environnement. Les questions d'environnement ont effectivement suffi largement à occuper à la fois une visite et un atelier. Avant d'aborder complètement seulement les questions d'énergie, Philippe QUEVREMONT va vous faire un bref compte rendu de la petite réunion qui a précédé cet atelier, sur le traitement des eaux de piscines. Où est-il ? Le voilà.

Philippe QUEVREMONT, membre de la CPDP

Deux mots sur cette petite réunion qui fait suite à un échange qui avait eu lieu dans l'atelier Environnement, entre un intervenant, monsieur LACROIX que je ne vois pas, mais je suppose qu'il est resté dans la salle. Il avait posé une série de questions (4, si ma mémoire est bonne) extrêmement techniques sur le traitement des eaux de piscine et sur la chimie de l'eau dans le traitement des eaux de piscine. La Présidente avait demandé que ces questions soient dissociées, puisqu'elles étaient très techniques. Elles ont donc été traitées dans une petite réunion (une heure et quart au total) qui a eu lieu avant cet atelier.

Cette petite réunion a été enregistrée et vous en retrouverez la trace aux endroits habituels des verbatim dans le site internet. Pierre & Vacances avait fait venir un spécialiste de l'ingénierie des piscines et donc, nous avons eu des réponses à beaucoup des questions, et en particulier, nous avons eu une description du processus interne utilisé par Pierre & Vacances pour traiter l'eau de piscine, et même pour traiter l'air, afin de le décharger des produits de décomposition du chlore qui s'appellent en particulier les chloramines. Cette explication orale dans le verbatim sera bien sûr accessible à tout le monde, mais étant une explication technique, avec les interruptions du débat qui sont des interruptions logiques, ce sera plus lisible sous forme d'une note que Pierre & Vacances va fournir, et d'un schéma, qui seront également chargés sur le site.

Si je résume en deux mots ce qui a été dit dans cet entretien, nous avons eu effectivement cette description du processus de traitement qui explique par exemple pourquoi les chiffres cités par Pierre & Vacances pour le renouvellement des eaux de piscines sont des chiffres bas. En effet, ils renouvellent le minimum prévu par la réglementation, c'est-à-dire 30 litres par jour et par baigneur, tout simplement parce qu'il y a un processus de recyclage (on pourrait dire d'épuration) de l'eau qui rend ce minimum possible. Pour le deuxième débat : que fait-on de l'eau excédentaire ? Comment est-elle traitée avant d'être rejetée dans le milieu naturel ? Donc là, je vous renvoie à la note sur le milieu naturel. Est-ce que c'est un départ vers la station d'épuration ou est-ce que c'est un rejet directement sur le site ? J'ai rappelé la conclusion que j'avais moi-même apportée après les propos de monsieur MAGNIER dont vous trouverez la trace dans les verbatim de l'atelier environnement, que l'objectif dans ce projet, bien sûr si le maître d'ouvrage souhaite le poursuivre, serait d'expliquer, dans le cadre de la démarche de base de tous les maîtres d'ouvrage en France et même en Europe d'ailleurs (éviter – réduire – compenser), si on ne pourrait pas éviter tout rejet d'eau de piscine directement dans le milieu karstique. C'est-à-dire en gros, si on ne pouvait pas tout réutiliser, soit par des fonctions de recyclage, soit en utilisation pour l'arrosage, soit encore en utilisation en eaux grises (alimentation des toilettes par exemple).

Pour son dernier point monsieur LACROIX est revenu sur des questions de processus chimiques et là, qu'il a été convenu qu'il reformulerait cette question dans le cadre des questions/réponses et que Pierre & Vacances apporterait des réponses cette fois-ci très techniques sur l'aspect chimique. Je crois que j'ai répondu brièvement à la question, comme le souhaitait la Présidente.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Monsieur LACROIX, souhaitez-vous ajouter un point ?

Gérard LACROIX

La question qui a été évoquée, c'est en fait l'impossibilité, parce qu'il n'y a pas de réponse technique pour le moment au rejet des sous-produits de chloration dans le milieu naturel. La question qui pose problème est tout simplement le fait que dans un système karstique, il n'y a pas de filtration, il y a percolation, c'est-à-dire un passage très rapide de l'eau de l'endroit où on la rejette dans le sous-sol. Or le sous-sol sous le plateau est tout simplement la réserve d'eau qui alimente les sources de la Seille, qui alimentent les sources de la Cuisance et accessoirement celle de la Glantine, je crois, plus vraisemblablement quelques autres. Ce problème-là n'est pas spécifique à Center Parcs, je crois qu'il y a un problème assez régulier avec les rejets des eaux des piscines, tout

simplement parce que ce sont des eaux chlorées et qu'elles contiennent des sous-produits. Là, le rejet dans ce milieu-là me semble problématique, en tous cas, je ne vois pas de solution pour moi. Je ne suis pas contre l'idée (entre guillemets) de faire un centre aquatique, mais que le rejet se fasse en zone karstique me semble totalement inconcevable.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. Nous allons passer à la partie énergie, c'est Jean-Stéphane DEVISSE qui a préparé cet atelier, je vais me permettre de vous demander d'essayer de respecter un peu le fil conducteur de cet atelier, parce que si on veut avancer et traiter vraiment les questions, il faut un peu procéder par ordre. Il est vrai que l'autre jour, à la réunion Tourisme et retombées économiques, il faisait très chaud, vous étiez très fatigués et ça a été un peu plus difficile. Là, je crois qu'il serait bien que vous puissiez poser toutes vos questions en temps et en heure en fonction de l'avancée des travaux.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Oui, merci. Alors, les questions énergétiques sont souvent traitées de manière technique, mais la technique a ses limites. C'est-à-dire qu'elle est utile et indispensable, mais elle est parfois un peu aride. Nous allons essayer de la rendre la plus accessible possible pour que le débat qu'on aura ensemble soit le plus vivant possible. Vous me permettrez d'abord, avant de rentrer dans ces sujets, quelques généralités pour rappeler l'importance d'un sujet qui il y a quelques années, n'aurait pas forcément été traité, n'aurait pas forcément fait l'objet d'un atelier spécifique sur les questions d'énergie. Vous êtes tous au courant d'une actualité particulière, celle bien entendu de la fin de l'année à Paris, avec la session de négociations internationales sur le climat pour laquelle par exemple, l'Union européenne a déposé officiellement ses objectifs de réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, ce qui est un pas important pour y parvenir, puisque derrière les émissions de gaz à effet de serre, il y a évidemment beaucoup de questions énergétiques.

Et puis, si nous projetons un peu plus dans l'avenir encore, peut-être qu'à un horizon trop lointain pour beaucoup d'entre nous, mais qu'il est toujours utile de rappeler, si on accorde foi à ce que disent les spécialistes du climat, si on veut limiter l'augmentation de la température mondiale dans une limite à peu près acceptable, il faudrait diviser par 4 ces émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Pour nous, pays occidentaux qui consomment beaucoup d'énergie et qui émettent beaucoup de gaz à effet de serre, il faudrait peut-être les diviser par 8 ou 10 d'ici 2050. C'est assez considérable, et si je me permets de rappeler ces quelques généralités, c'est parce que peu ou prou, nous allons aborder cette question-là dans les minutes qui viennent.

L'autre élément d'actualité est sur le plan national, c'est le débat en cours au parlement et à l'Assemblée nationale. C'est le projet de loi entre la transition énergétique et la croissance verte qui nous dit également ce que raconte tout le monde, à savoir qu'il faut lutter contre le gaspillage énergétique, qu'il faut essayer d'être le plus sobre et le plus efficace possible dans le choix des équipements dispensés en matière d'énergie. Elle nous dit aussi que non seulement c'est bon pour l'environnement, mais c'est bon également pour le portefeuille de nous autres, concitoyens. Là aussi, je me permets de donner un chiffre : vous savez qu'en moyenne en France, chaque ménage consomme à peu près 1 000 euros d'énergie par an (c'est une moyenne), 1 000 euros hors carburants de transports et de déplacements, uniquement pour le chauffage et l'électricité. Mille euros par ménages, vous prenez la population du Jura, vous la divisez par le nombre de ménages, ça veut dire que chaque année, 100 millions d'euros en matière de facture énergétique quittent ce territoire. 100 millions de richesses produites par les Jurassiens quittent le territoire pour acheter de l'électricité, du gaz ou d'autres sources d'énergie. Vous pouvez ramener ça, si vous le voulez, à la communauté de commune du comté de Grimont, et à ce moment-là, on arrive à quelque chose comme 4 millions d'euros par an de facture énergétique dont le coût évidemment va être croissant compte tenu de ce qui se passe aujourd'hui dans le monde.

Cette question de l'énergie, vous l'avez déjà abordé les uns et les autres, à travers un certain nombre de réunions que nous avons eues depuis le début du débat public. Nous allons dire que ça tient à deux grandes interrogations qui sont un peu provocatrices par nature. La première concerne par exemple les 400 cottages, 400 cottages, ça veut dire qu'ils vont être construits pour abriter une population fatalement énergivore. Des gens qui viennent en voiture, qui vont se nourrir avec une alimentation qui vient globalement par camions, et ces gens vont aller se baigner dans une eau à 29°. Vous avez été plusieurs à nous interpeler sur le côté un peu paradoxal qu'il peut y avoir à construire un échangeur thermique qui s'appelle une bulle aqua-ludique dans une des régions les plus froides de France. Ceci, alors que l'objectif de la loi de transition énergétique nous dit justement qu'il faut réduire les consommations et non pas les augmenter. Vous nous avez dit peu ou prou ces éléments, en tous cas ce que j'ai retenu.

Je vais maintenant me retourner vers le maître d'ouvrage en lui demandant déjà de nous exposer un peu le bilan énergétique de son projet de Center Parcs à Poligny. De révoquer peut-être cette question des consommations d'énergie des cottages, quelles normes techniques, quelles dépenses thermiques envisagées, quelles sources d'énergie également pour y répondre. Et puis, sur les équipements collectifs, notamment le chauffage de l'eau, eh bien, la même chose, à savoir quel est le niveau de dépense énergétique encourue et comment essayer de réduire cette facture énergétique, comment essayer de réduire les consommations, comment essayer de réduire les émissions de gaz à effet de serre associés, avec quel choix en matière d'approvisionnement énergétique. Je crois que... À vous de prendre la parole et puis après, je pense que vous allez donner la parole à votre tour.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Bonjour, je suis Jean CHABERT, je suis en charge chez Pierre & Vacances Center Parcs de la branche développement et immobilier. Je voulais juste rappeler le contexte dans lequel nous sommes aujourd'hui sur ce projet. C'est un projet qui n'a pas été étudié, puisqu'on est très très en amont. En effet, beaucoup de choses qui sont dans le dossier du maître d'ouvrage font référence à notre passé récent bien sûr, en particulier les deux derniers projets que nous avons ouverts qui sont des projets un peu différents, puisque ce sont des projets deux fois plus importants que celui que nous envisageons à Poligny. Ils ont été livrés, l'un en Moselle en 2010 et l'autre en 2015. Nous avons néanmoins depuis deux petits mois, lancé de manière un petit peu exploratoire une étude sur les pistes en matière de choix énergétique, en particulier l'utilisation d'énergies renouvelables sur la catégorie de projets que nous visons. Vous savez que nous avons quand même un certain nombre de cahiers des charges et d'éléments de spécifications, y compris avec l'équipement aqualudique qui vient d'être évoqué. Nous avons confié cette étude au bureau d'études ELAN, et j'ai demandé à monsieur CHARTIER une restitution, de faire une recension de cette étude.

Sylvain CHARTIER, société ELAN

Merci. Bonsoir à tous et à toutes, donc en deux mots, je me présente : Sylvain CHARTIER de la société ELAN. Nous sommes un bureau d'études et nous accompagnons les maîtres d'ouvrages privés ou publics pour mettre en place des démarches environnementales dans leurs projets de constructions, de rénovations ou d'exploitation. Je suis basé à Lyon, mais nous travaillons sur toute la France sur des projets plutôt tourisme, des projets commerciaux, des projets de bureaux et des projets d'équipements publics, c'est très diversifié. Sur ce projet, nous avons fait deux études pour voir quelles étaient les possibilités qui s'offraient à nous en termes de fourniture énergétique. Nous allons vous présenter un résumé.

Déjà, nous allons commencer par le bilan carbone qui (vous l'avez rappelé très justement) est un peu l'objectif global et mondial de réduire les émissions de gaz à effet de serre dont le carbone est le principal acteur. Nous nous sommes basés sur un retour d'expérience d'un site en exploitation, celui de Moselle dont nous avons parlé pour voir quels étaient les postes les plus importants d'émissions de gaz à effet de serre sur un Center Parcs en exploitation pendant 30 ans. On voit que le poste le plus important est celui des matériaux. Qu'entend-on par matériaux ? C'est tout ce qui va être utilisé pendant l'exploitation du centre, surtout ce qui est alimentation (matériaux pour l'entretien et pour le renouvellement). Le deuxième poste important est le déplacement des clients, ce sont les gens qui viennent sur le Center Parcs. Le troisième est celui qui va nous occuper aujourd'hui, c'est tout ce qui est fournitures d'énergie de l'ensemble du centre. On voit que ça représente à peine 20 % des émissions de gaz à effet de serre, c'est pour resituer. Aujourd'hui, tous les efforts que nous allons faire ne traiteront que 20 %, c'est déjà important, mais on ne peut pas non plus s'arrêter à ça si on veut avoir vraiment un impact. Le quatrième c'est l'amortissement et l'amortissement, ce sont les travaux en fait, les travaux de construction qui représentent 11 % des émissions sur 30 ans. Il semble que les travaux durent quelques années, mais il y a aussi un impact non négligeable.

Alors, quelles sont les actions qui s'offrent à nous pour réduire les émissions, il y a bien sûr celle de réduire la production énergétique (20 % des émissions de Co²). Pourquoi cette étude ? C'est pour guider les équipes de conception, parce qu'on a tous tendance à utiliser des techniques ou des solutions qui sont éprouvées, parce qu'on a un retour d'expérience sur une faisabilité technico-économique qui marche. Mais des solutions nouvelles voient le jour quasiment tous les ans. Il y a des solutions possibles qui n'étaient pas possibles il y a quelques années, qui deviennent possibles aujourd'hui et d'autres solutions impossibles aujourd'hui pourront être possibles dans 4 ou 5 ans. Donc, voir les limites de ce qui est faisable aujourd'hui et éventuellement, se laisser une possibilité si certaines solutions doivent induire une évolution du plan-masse, c'est quelque chose qui est aujourd'hui possible. Voici le fameux plan-masse tel qu'il est aujourd'hui avec une entrée tout en haut, au nord avec trois poches de parking qui permettent de gérer un petit peu d'air. L'entrée est ici, les parkings permettent de desservir l'espace des cottages au nord, un deuxième au sud, et le centre aqualudique avec l'ensemble des équipements au centre.

Si on revient sur le bilan énergétique, pour arriver à ces chiffres, nous nous sommes basés à la fois sur les retours d'expériences, donc sur les consommations réelles des Center Parcs en exploitation, notamment celui de Moselle en retour d'expérience, adapté aux nouvelles normes qui vont être appliquées sur cette opération. Ne serait-ce que la réglementation 2012 qui impose d'isoler de façon plus performante les bâtiments, donc nous allons réduire les consommations. Nous voyons que sur un Center Parcs, à peu près 80 % des consommations se situent dans les équipements (ensemble aqualudique, les restaurants et tous équipements associés). Les cottages (qui sont les logements) représentent à peu près 20 % des consommations. Nous parlons là en énergie finale, l'énergie qui est affichée sur le compteur, l'énergie qui est facturée. Sur les cottages, nous voyons que la part la plus importante est le chauffage. Chauffage au gaz, parce qu'aujourd'hui sur les sites étudiés, c'était le gaz qui était le plus utilisé pour chauffer les cottages. Concernant les équipements, c'est le chauffage (le rouge plus le bleu), donc c'est chauffage et eau chaude. Actuellement, la solution utilisée est une chaufferie bois avec un appoint gaz pour les pics de froid ou pour les demandes importantes de production lors de pics. Voilà, ça, c'est pour remettre un peu en perspective.

Intervention hors micro

Sylvain CHARTIER, société ELAN

Non, là, sur le site existant de Moselle, je crois qu'il s'agit de bois déchiqueté, de la plaquette, c'est ça. Alors pour revenir sur les cottages, nous allons zoomer sur les cottages d'abord, puis sur les équipements. Pour les cottages, nous nous sommes basés sur les consommations de la Moselle en refaisant un calcul sur les consommations prévisionnelles sur le chauffage, parce que les cottages seront plus isolés que ce qui pouvait se faire il y a 5 ans. Nous arrivons à une consommation de 4 900 mW/h d'énergie finale par an, soit à peu près 13mW/h d'énergie finale par cottage. Si on le ramène à des consommations moyennes en France d'un logement à partir des années 2000, on est à 18 mW/h. On s'aperçoit que pour le projet (ce qui semble logique), qu'un bâtiment neuf construit sur l'ART 2012 consomme moins que les bâtiments construits depuis les années 2000, en comparant des maisons individuelles, pour comparer des choses comparables. Les besoins en termes d'équipements, donc nous nous sommes basés sur un équipement qui a occupé à peu près 73 % sur l'année en moyenne, ce qui est le cas des centres existants. Nous arrivons à une consommation de 21 mW/h par an. Nous retrouvons la proportion des 80-20, donc, le gros poste de consommation se situe au niveau des équipements.

Comment réduire les besoins ? Il faut effectivement renforcer l'isolation des cottages où le poste principal est le chauffage. Concernant les équipements, le concept aujourd'hui des Center Parcs est d'avoir cet espace couvert avec une température maintenue constante toute l'année. La question qui se pose est : est-ce que tous ces espaces dans tout cet espace couvert nécessitent une température constante, notamment les restaurants. La question reste ouverte, parce que le fait d'avoir cette couverture sur les restaurants permet de limiter les besoins de chauffage, par contre, on chauffe un volume plus important. Quand la variante va être étudiée de façon plus approfondie, il est sûr que si c'est pour avoir des terrasses chauffées à l'extérieur avec des radiateurs à gaz comme on peut avoir en ville, l'impact n'est pas forcément intéressant. Mais la question mérite d'être posée, il s'agit du concept de base de Center Parcs, et aujourd'hui la question est sur la table. L'objectif que nous nous sommes fixé est de réduire de 10 %, 10 %, d'où ça vient ? Par rapport à la réglementation, et demain, si nous construisons un bâtiment, on consommera 10 % de moins, c'est lié à la certification environnementale HQE qui traite tous les aspects environnementaux, pas uniquement l'énergie. Et sur l'énergie, nous sommes obligés d'avoir 10 % de moins pour obtenir cette certification. Ça, c'est pour réduire les besoins, la demande de consommation.

Pour l'énergie qu'il faudra de toute façon avoir, réutiliser les ressources locales avec des possibilités de recyclage, on va les détailler ensuite et après, pour ce qui reste, utiliser un maximum d'énergie renouvelable. L'idée est que les énergies fossiles ou traditionnelles ne servent que d'appoint. Pour réduire les besoins, les pistes que nous pouvons aussi évoquer, c'est regrouper les bâtiments centraux en fonction de leurs besoins. Donc, se poser la question des bâtiments et essayer de faire communiquer quand certains bâtiments ont besoin de chaud et d'autres ont besoin de froid. Il y a des choses simples à trouver simplement au niveau du plan-masse. On en a parlé avant, étudier l'impact de la suppression des restaurants, sortir les restaurants de l'espace couvert. Ce qui était déjà : avoir des surfaces vitrées sont plus importantes pour limiter les éclairages artificiels, on le reverra sur le premier *slide*, mais les consommations électriques sont relativement faibles pour ce type d'espace. Les bassins extérieurs, l'idée, c'est que quand il n'y a personne, donc la nuit, l'eau sera stockée à l'intérieur pour éviter un refroidissement important et l'eau est rentrée à l'intérieur pour garder les calories. Et puis, mise en place d'une ventilation naturelle (toujours dans les équipements, on parle des équipements) pour diminuer, voire totalement ne plus avoir besoin de climatisation en favorisant la ventilation de ces grands espaces couverts. Nous pouvons avoir des espaces de tirage thermique assez importants et alors nous passer de climatisation une bonne partie de l'année.

Utiliser les ressources locales, c'est la solution qui a été envisagée sur cette opération pour subvenir aux besoins énergétiques. Pour les cottages, le chauffage est assuré par une chaudière gaz à condensation individuelle (une

chaudière par cottage), pour l'eau chaude, l'idée est de réutiliser les calories dans les cottages avec des pompes à chaleur avec des chauffe-eau thermodynamiques. L'intérêt est que l'eau ne sera chauffée qu'en cas de besoin (s'il y a des gens), et aussi la chaleur humaine, la cuisson. Toute l'activité (les calories) des cottages sera récupérée pour l'eau chaude. Pour le reste des consommations électriques, c'est un raccordement au réseau électrique d'ERDF.

Concernant les équipements, sur la production de chaleur de l'ensemble des équipements (espace aquiludique, restaurants et tous les espaces associés), c'est d'avoir une chaufferie bois commune avec un appoint gaz qui va fournir tous les besoins de chauffage et qui va chauffer l'eau, et pour tout ce qui est électrique, le raccordement au réseau ERDF. Ça, c'était la solution de base, est venue la question : quel type d'énergie renouvelable peut-on utiliser ? Vous avez ici un tableau assez synthétique. Ce qui est faisable est en vert, ce qui est possible est en orange et ce qui est difficile à mettre en œuvre est en rouge. Avec 3 critères, je vais les passer très vite en revue, parce que ce n'est pas très lisible. Donc, les différentes solutions, ici un critère qui est la disponibilité de la ressource sur la première colonne, est-ce que la ressource est disponible totalement ? La deuxième colonne : est-ce que techniquement, c'est faisable ? Et la troisième, est-ce qu'économiquement, ça a un sens ? Les solutions qui ont été écartées (ce qu'on voit ici) : le système éolien, principalement par la ressource qui est faible par rapport aux besoins, le système de réseau de chaleur à l'échelle du parc (est-ce qu'il y a des réseaux de chaleur à proximité du site qui pourraient être utilisés ?), les pompes à chaleur géothermique (aller puiser la chaleur dans la nappe), ça, la ressource sur ce site n'est pas abondante, puis l'incinération des ordures ménagères ou la méthanisation. Là, nous nous étions basés d'un principe en autonomie, c'est-à-dire que tous les déchets produits sur le centre sont brûlés sur site ou tous les déchets organiques sont incinérés (méthanisés) pour subvenir aux besoins. Mais la part des déchets produits par le centre n'est pas suffisante pour subvenir aux besoins. La dernière solution est dans les packs aérothermiques, il y a non et oui. Non, pour subvenir aux besoins de chauffage, ce n'est pas intéressant à cause du climat froid et pour aller récupérer les calories dans l'air en hiver, il n'y en a pas assez, par contre pour l'eau chaude, nous allons aller chercher les calories dans l'air dans les cottages qui est de l'air au moins à 19° voire plus, et donc là, il y a tout intérêt à récupérer les calories.

Du coup, les solutions étudiées, c'est le solaire thermique pour produire de l'eau chaude, le photovoltaïque pour produire de l'électricité localement, la récupération de chaleur sur les eaux usées. On entend par eaux usées tous les autres processus liés notamment à l'espace ludique (on en a parlé tout à l'heure en introduction suite à l'atelier, de traiter les polluants, en tous cas de traiter ces eaux), nous, on s'est attelés au moins à récupérer la chaleur, récupérer les calories. La biomasse qui est principalement le bois. La cogénération gaz, là, c'est d'avoir un réseau de chaleur, parce qu'aujourd'hui, la biomasse est un mini réseau de chaleur qui gère uniquement les équipements. Nous nous sommes posé la question d'utiliser cette chaufferie pour pouvoir alimenter l'ensemble du Center Parcs. Ça, ça a été étudié. La chaudière gaz à condensation est la solution pressentie. Voilà donc une synthèse des résultats, avec à gauche la solution pressentie dont je vous ai parlé tout à l'heure (l'existante), en bleu : les consommations d'énergie, en vert : l'émission de gaz à effet de serre, et le coût global sur 30 ans est en rouge.

Les solutions, ce n'est pas l'une ou l'autre, elles peuvent être combinées, et donc, si on ajoute du solaire thermique, on voit que l'impact sur les consommations est quasiment neutre et que l'impact sur les émissions de gaz à effet de serre est même plus important. On va plus produire de gaz à effet de serre, parce qu'avant, nous avions les pompes à chaleur aérothermiques qui sont déjà très performantes en récupérant les calories sur l'air des cottages et qui utilisent l'électricité, donc qui a un faible taux d'émission de gaz à effet de serre, alors qu'avec le solaire thermique, on est obligé d'avoir de l'appoint individuel soit avec un chauffe-eau classique, soit du gaz et donc, on augmente les émissions de gaz à effet de serre.

Le deuxième qui est le photovoltaïque, là, on a envisagé le photovoltaïque sur les parkings (les 4 poches de parking à l'entrée) pour avoir des ombrières pour faire de l'ombre sur les voitures qui restent la durée du séjour des clients, et de produire de l'électricité. L'impact sur les consommations et sur les émissions de gaz à effet de serre commence à se regarder. Par contre, il y a un investissement important et le coût global s'en trouve d'autant obéré pour mettre en place ces panneaux. La troisième solution est la récupération de chaleur sur les eaux usées. On va le détailler un peu plus loin, mais là, on voit que l'impact encore plus intéressant en termes d'énergie et en termes d'émissions de gaz à effet de serre et en termes de coût global, c'est très intéressant. L'investissement est rentabilisé sur 30 ans. La dernière solution, c'est la cogénération gaz qui va permettre de produire de la chaleur et de l'électricité aussi. Ainsi sur site, nous aurons une production de chaud et d'électricité. Il y a un intérêt, parce qu'en plus quand les besoins sont là en termes de chauffage, il y a des gens, il y a des besoins, il y a des besoins en électricité et contrairement au photovoltaïque, parfois les besoins ne sont pas forcément là. Il peut y avoir une grosse production en fin de journée et ce n'est pas forcément là où on a les plus gros besoins, ou en plein été. Par contre, pour la cogénération gaz, c'est une technologie qui est maîtrisée et éprouvée, forcément, on augmente les émissions de Co². Cette solution reste à approfondir, parce qu'aujourd'hui, nous sommes sur des puissances moyennes, la cogénération bois va remplacer le gaz, mais ça se fait sur de plus gros besoins, à plus grosse échelle sur des collectivités, mais qui reste un besoin moyen comme les besoins du Center Parcs. Ce n'est pas

parce que ça ne s'est pas fait que c'est impossible, les industriels développent des solutions et c'est quelque chose qui peut s'étudier, c'est pour ça qu'on l'a mis en restant à approfondir.

Pour rentrer dans le détail, vous pourrez poser toutes les questions que vous voulez après. Le système de récupération des calories pour les équipements. L'idée est que, on l'a vu, on est obligés par la réglementation de renouveler l'eau des bassins et il s'agit de récupérer les calories de cette eau chaude. Nous récupérons également les calories de l'eau des douches, quand les gens prennent des douches, on récupère les calories pour réchauffer l'eau qui va être réinjectée dans les bassins, dans les douches et dans tout le système de production d'eau chaude. Cette eau est également utilisée pour laver les filtres qui sont nécessaires pour le process. Ces solutions qui sont relativement innovantes, mais qui commencent à se développer - parce que les temps de retour sur investissement sont très intéressants (inférieur à 7 ans en moyenne) -, ce sont des choses qui se développent de plus en plus, dans tout ce qui est piscine au sens large, ou centre aquatique. Il s'agit d'une variante qui sera également étudiée.

Intervention

Inaudible dans la salle

Sylvain CHARTIER, société ELAN

Je ne connais pas les températures, c'est ce que je dirais, mais l'eau chaude... 29 dans les bassins... où est-ce que j'ai mis 34 ? Non, il s'agit d'un schéma de principe, ce n'est pas forcément adapté à cette... après, il y a aussi les douches parce que tout dépend comment on les récupère, c'est une moyenne. Les autres solutions, on en a parlé juste avant, le solaire thermique pour produire de l'eau chaude à la fois sur les cottages et sur les restaurants. Il y a un impact que nous n'avons pas évalué sur les cottages à ce jour, c'est que ça impose pour que ce soit intéressant que les panneaux soient au sud. On a vu sur le plan-masse que les cottages allaient un peu dans tous les sens et cette contrainte n'est pas négligeable. Alors que sur les restaurants par contre, il y a moins de contraintes, on est beaucoup plus libre et là, il y a donc un véritable intérêt. Le photovoltaïque sous forme d'ombrières qui sera sur les parkings, la récupération des calories des équipements, c'est un système où l'eau usée va circuler au milieu, et en dessous, il y a des échangeurs et on récupère les calories des eaux qu'on évacue.

Et puis, le réseau de chaleur associé à la chaufferie bois. Là, on parle de réseau de chaleur, l'idée de cette chaufferie bois, c'est pourquoi pas l'utiliser uniquement pour les équipements, mais également pour les cottages. Se pose un nouveau problème, c'est que les cottages sont assez aérés, ce qui va générer des pertes de charge pour un réseau pour aller aux cottages éloignés, ce n'est pas forcément pertinent à l'ensemble du site, ou alors pour les cottages qui sont proches. Ce sont des choses qui restent à étudier, mais vu qu'on a une chaufferie bois, autant l'utiliser au maximum. La dernière piste pour économiser l'énergie, c'est économiser l'eau chaude, moins on consomme d'eau chaude, moins on consomme d'énergie pour la chauffer. C'est tous les robinets mitigeurs, de toutes les douches des cottages et de tous les équipements qui seront équipés de limiteurs de débit (3 à 4 litres pour un lavabo et 6 à 8 litres pour les douches) pour arriver à la moitié de ce qui se fait classiquement aujourd'hui. La récupération d'eau de lavage des filtres en la traitant en osmose inverse représentera une économie de 80 %, ce sera donc mis en place, qui est déjà mis en place dans certains centres actuels. Le dernier point est le suivi des consommations le plus fin possible, parce que là, aujourd'hui, ça reste des retours d'expérience et des calculs, mais dans l'exploitation, c'est suivre au mieux les consommations voir les vrais postes de consommation et de les réduire dans le temps, dans les 30 ans qui étaient l'hypothèse de calcul. Je vous remercie.

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Merci pour ces explications. Nous avons été à cheval sur la technique et sur des propos de bon niveau de compréhension. Avec néanmoins, un certain nombre d'options qui reste en jeu. Peut-être que la première chose qu'on pourrait faire, c'est d'abord un premier tour de parole auprès de vous. Vous avez peut-être des interrogations à formuler envers le maître d'ouvrage et ses conseils. Monsieur et monsieur, attendez, je vais venir avec mon micro.

Daniel BRETIN, habitant de Plasne

Bonsoir, Daniel BRETIN, Plasne. Simplement, je ne vois pas trop le lien entre les deux interventions, entre votre intervention, monsieur DAVIS qui est une intervention très générale sur le bilan carbone, l'urgence de la situation. Entre parenthèses, vous avez oublié de dire qu'on le vit actuellement le problème avec la canicule, nous sommes en plein dedans. Le réchauffement climatique, on en voit les conséquences. Par contre, après on passe à des

explications techniques et on oublie de dire au passage que : est-ce que la dépense qu'on va faire sera une dépense contrainte, ou pas ? Je ne suis pas sûr que ce soit une dépense contrainte. Quand on est dans la dépense contrainte, c'est-à-dire qu'on attribue des logements dans le cadre social, on est dans une dépense contrainte. Par contre, quand c'est une dépense pour des loisirs, on peut s'interroger effectivement sur la nature du loisir qu'on offre et voir si ce type de loisir est énergétivore ou pas. Là, je trouve qu'on a sauté une étape, on est allés très vite. On peut se faire plaisir intellectuellement, en disant qu'on va économiser en mettant de panneaux de ci, de ça, on connaît, on entend ça à longueur de journée. Même à la limite, je vais vous dire que ce type de renseignements m'agace, parce qu'on a l'impression qu'on culpabilise les personnes qui se lavent les dents en laissant couler leur robinet et pendant ce temps, quand on est sur l'autoroute, on se tape des files de camions alors qu'on ignore complètement le problème du ferroutage. Il y a là une question de fond : est-ce que ce projet est un projet contraint, parce que là, on y va, on dépense, on « bouffe » de l'énergie ? Entre parenthèses, je crois même découvrir une petite malice au passage, c'est-à-dire qu'on a « filé » à la société d'économie mixte la gestion de la piscine, mais qui va porter le bilan carbone dans son bilan ? C'est intéressant, ce sont les collectivités territoriales qui vont se prendre ça en pleine figure dans leur bilan carbone et ce n'est pas et la société privée. Je crois qu'il y a quand même des petites précisions à recalculer.

(Applaudissements)

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Je n'avais aucun doute que ça viendrait... C'est parfait, monsieur. J'entends bien, mais on va revenir justement ensuite sur un certain nombre d'éléments que vous avez soulevés, voir un peu s'il y a des éléments de réponses aussi. Monsieur.

Vincent BRUYERE, habitant de Poligny

Bonsoir Vincent BRUYERE, habitant polinois. Je voulais revenir du coup exactement sur la question du bilan carbone. En effet, j'ai épluché le document de préparation et il ne m'a pas semblé trouver intégrée toute la partie confiée aux collectivités dans les calculs de bilan carbone. C'est-à-dire la partie de réseau, de composition de réseau en eau, gaz, assainissement, électricité, fibre optique, routes, etc. J'ai l'impression qu'on ne fait le bilan carbone que sur le périmètre et l'exploitation du projet, mais le reste n'est pas pris en compte. C'est un poste pourtant primordial qui, à mon avis, fait largement dépasser les prévisions qui sont énoncées dans le document.

Pascal BLAIN, Président de France Nature Environnement Franche-Comté

Pascal BLAIN, bonsoir. Je voulais compléter les deux remarques précédentes en revenant sur la dimension déplacements, car faire ce genre d'équipements à Poligny, ça veut dire qu'on provoque et qu'on organise de nombreux déplacements dans un rayon qui pour moi, va bien au-delà des 200 km. On nous donne des éléments d'appréciation, j'ai noté un chiffre, je crois, pour les déplacements, 28 % du bilan global. Quid du bilan global, quid des solutions imaginées à ce niveau-là ? Ça m'intéresse aussi, on connaît des solutions. Si on est dans l'évitement, au moins dans la réduction et/ou dans la compensation, il y a peut-être des pistes à creuser et ça m'intéresse de savoir si Pierre & Vacances a avancé du côté des solutions. En tout état de cause, on voit bien que le périmètre d'action sur lequel on peut agir (entre guillemets) est extrêmement réduit et c'est intrinsèque au projet lui-même. Ceci doit nous renvoyer (comme l'a dit monsieur tout à l'heure) à l'opportunité même du projet. C'est bien ça le fond de la question qui doit nous animer ce soir, ce n'est pas de savoir si on va faire du 28, du 22 ou du 24 %. On joue de toute façon à la marge, à l'épsilon.

Ce sont donc bien les collectivités locales qui seront interrogées sur leurs contributions et leur soutien à ce projet, sur nos territoires, de s'interroger sur l'opportunité même du projet. Est qu'on ne peut pas effectivement dégager davantage de marge de manœuvre avec un impact bien moindre, sans pour autant négliger le développement économique, le développement des activités sur le territoire. On retombera sans doute dans le débat économique, il me semble qu'il ne suffit pas de transposer ce qui a marché ailleurs pour dire que ça va forcément marcher ici. J'arrive à la fin de ma question, à me demander comment quand on compare tout ce qu'on vient de nous donner a été inspiré de ce qui s'est passé en Moselle. Le dimensionnement de la Moselle est comme on nous l'a dit sur un millier de cottages, 800, mais l'« Aquamundo » tel qu'il a été vendu (entre guillemets) aux collectivités est calé sur ce modèle de 800 cottages, c'est en tous cas comme ça que les élus l'ont perçu. J'aimerais des précisions là-dessus : est-ce que le fait de nous avoir confirmé il y a quelques semaines que le dimensionnement du projet était bien calé sur 400 et qu'il n'y avait pas de perspectives à moyen et long terme de doubler cette capacité, nous

assure que sur l'horizon des 20 ans qui est la durée d'amortissement de l'espace collectif (aqualudique), qu'il n'y aura pas de sous-utilisation de cet espace.

J'aimerais qu'on m'explique comment en divisant par deux la population qui va venir bénéficier des restaurants, des aires de bains, etc., comment se fait-il qu'elle ne soit pas revue à la baisse ou si elle est revue à la baisse, sur quel dimensionnement nous sommes donc aujourd'hui ? Quel volume ? J'entends bien qu'il est encore possible dans l'affinement du projet de sortir les espaces commerciaux de la bulle, je pense qu'effectivement c'est une chose qui doit être étudiée, c'est tout à fait opportun, mais est-ce qu'il y a ou pas un redimensionnement de ces équipements collectifs, ce qui me semble aller de pair avec l'abandon de cette perspective du doublement à court terme du nombre de cottages ? Merci.

Jean-Louis DUFOUR, habitant de Chamole.

Jean-Louis DUFOUR, Chamole. Je suis un peu surpris que vous classiez l'éolien en production intermittente et pas le photovoltaïque, il va falloir qu'on m'explique.

Sylvain CHARTIER, société ELAN

On parle d'énergie variable, plus du tout d'intermittente.

Valentin MOREL, vigneron à Poligny.

Valentin MOREL, vigneron à Poligny. Je remercie monsieur DAVIS de nous avoir donné un chiffre très intéressant : 100 millions d'euros quittent le territoire chaque année pour la facture énergétique. Je dois dire que c'est un argument-choc pour nous du Jura et je pense que si j'étais en poste décisionnel j'œuvrerais pour faire qu'à la fois ces 100 millions d'euros, je ne sais pas comment, je n'ai pas les solutions, mais en tout cas je mettrai tout le monde autour d'une table pour y réfléchir, pour que ces 100 millions d'euros essayent de rester sur le territoire. Je pense qu'il y a des moyens, moi je n'y connais rien en énergie, mais je pense qu'il y a des gens qui s'y connaissent. Et aussi pour faire diminuer cette facture énergétique, que ces 100 millions d'euros passent peut-être à 60 ou 70, et que la différence (les 30 ou 40 qui restent) soit réinjectée sur le territoire autrement. Voilà comment je vois la chose, et je redis que si on mettait cet argent public investi dans le Center Parcs, même s'il y a des loyers en face, je pense que ça pourrait être essentiel pour développer les entreprises de travaux publics (je les salue, ils sont devant moi).

Je pense qu'ils auraient du travail pour longtemps et j'ai été étonné sur une remarque (je ne sais pas qui l'a faite, en tout cas soulignée par *Le Progrès*) dans laquelle les entrepreneurs de travaux publics disaient que certes, la rénovation énergétique des bâtiments était bien, mais qu'elle servait à peine à maintenir le marché du BTP. C'est peut-être vrai aujourd'hui, mais si on se lance dans une énorme politique de rénovation énergétique, je ne pense pas que ce soit juste pour maintenir un niveau économique pour les entreprises de BTP. Je ne vois pas d'ailleurs comment le Center Parcs serait autre chose qu'un gros chantier certes, mais temporaire. Je les invite à nous rejoindre, à discuter avec nous avec des Jura pour réfléchir ensemble à ces questions-là.

Philippe QUEVREMONT, membre de la CPDP

Quelques précisions d'abord. D'où vient ce chiffre de 1 000 euros de dépense énergétique par ménage et par an, il vient (et je lui présente mes excuses) de Gérard MAGNIN qui a le mérite d'habiter Besançon et qui est délégué général d'Energie Cités. Il est tout, sauf un plaisantin en la matière, puisqu'Energie Cités est un réseau de collectivités qui pèse lourd au niveau européen et qui pèse au minimum 140 millions d'habitants aujourd'hui. C'est quelque chose de très sérieux.

Vous avez les uns et les autres mis le doigt sur un certain nombre d'éléments qui rejoignent tous les politiques publiques en matière d'énergie. Nous allons peut-être commencer par interroger le maître d'ouvrage sur la question du dimensionnement des équipements, un peu dans la poursuite de ce que disait Pascal BLAIN. Monsieur CHABERT peut-être ?

Jean CHABERT, directeur général de Pierre & Vacances Développement

Alors effectivement, si vous regardez dans le dossier du maître d'ouvrage, les surfaces d'équipements qui sont évoquées sont de 12 000 m² (sauf erreur de ma part), ce qui correspond à peu de choses près à la moitié des équipements que nous avons construits dans la Vienne ou en Moselle (800 unités d'hébergements pour la

Moselle). Pour être parfaitement transparent, le rapport n'est pas tout à fait le même et ce n'est pas ce rapport que nous avons fait appliquer dans l'étude Elan en ce qui concerne le centre aqualudique. Ceci pour des raisons d'attractivités de l'équipement, nous sommes sur un rapport de l'ordre, je crois, de 65 % de l'équipement d'un centre de 800. C'est sur d'autres équipements qu'il y aura des réductions plus drastiques. Une piste en particulier a été rapidement évoquée qui consiste à pratiquement supprimer un grand bâtiment qui se trouve à côté des « Aquamundo » dans les deux précédents projets et qui recouvre les restaurants et les commerces et une partie de leurs terrasses. L'idée étant que sur un site plus petit, on peut s'épargner de chauffer un espace comme celui-là en n'ayant pas de terrasses extérieures en hiver tout simplement, parce qu'il n'est pas question d'avoir des modes de chauffage comme on en trouve en ville sur les terrasses. Ça veut dire peut-être des surfaces intérieures un peu plus grandes pour des raisons de capacité pour pouvoir fonctionner en dehors de l'été. Ce sont des réflexions qui ont été menées. La réponse à la question est bien celle-là, les chiffres donnés dans l'étude tiennent bien compte de ratios ramenés aux cottages tels qu'observés en Moselle et ça revient pratiquement à une division par deux, même un peu plus puisque lors de l'analyse en Moselle, il y avait plus de 800 cottages en exploitation. En ce qui concerne l'équipement, c'est globalement une division par deux, pas pour le centre aqualudique, où c'est plutôt les 2/3. Voilà la réalité des hypothèses qui ont été prises aujourd'hui, sur lesquelles on entend travailler pour développer le projet si on le poursuit.

Bernard POUILLARD

Bonsoir à tous, Bernard POUILLARD. Je reviens sur ce que nous a dit monsieur Stéphane DAVIS tout à l'heure. Amortissements 11 %, j'ai peur de ne pas savoir très bien compris la place de ce chiffre dans l'exposé, si on peut le préciser un peu. D'autre part...

Philippe QUEVREMONT, membre CPDP

Peut-être qu'on peut lui demander de répondre directement.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Oui, bien sûr. L'amortissement en fait, c'est...

Bernard POUILLARD

J'ai l'impression que ce n'est pas bien placé par rapport au reste, c'est un truc comptable.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Non, non, nous l'avons dénommé amortissement, c'est la construction en fait. C'est l'impact des travaux de construction. Ce sont les matériaux et leur mise en œuvre pour construire le Center Parcs. C'est un amortissement sur 30 ans en termes de bilan carbone de ces équipements.

Bernard POUILLARD

Mais comment peut-on faire un amortissement de bilan carbone sur 30 ans, quand on part avec des tas d'incertitudes ?

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Comment ça ?

Bernard POUILLARD

Vous donnez un chiffre de 11 %, là, je n'arrive pas à comprendre, je ne vous suis pas.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

En fait, un Center Parcs qu'on a construit, on a le bilan carbone, donc les émissions globales de Co² émises par ce Center Parcs pendant 30 ans, et il y en a 11 % qui ont été émises pendant la construction du Center Parcs.

Bernard POUILLARD

Ce n'est pas très clair quand même.

Philippe QUEVREMONT, CPDP

Un, c'est compliqué, deux, ce n'est pas clair, mais en gros, les travaux se font en année un ou deux, donc c'est la raison pour laquelle nous choisissons de les amortir en 30 ans.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Le bilan carbone est très règlementé et c'est la façon dont ça doit ressortir en termes d'amortissement. Le terme, on peut penser à des choses plutôt comptables, mais ce sont les matériaux et leur mise en œuvre pendant l'année et répartis sur les 30 années.

Bernard POUILLARD

Je ne suis peut-être pas très malin, mais je n'ai pas encore compris.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Je crois que j'ai compris, mais j'ai quand même une question : est-ce qu'il ne serait pas plus raisonnable de prendre 20 ans, parce qu'il y a tout à penser qu'on refera des travaux au bout de 20 ans quand même. On n'est pas dans de l'habitat, 30 ans, c'est long. L'amortissement d'un bilan carbone n'est pas un amortissement financier. Il faut bien réinjecter des matériaux.

Bernard POUILLARD

Je commence à comprendre, mais il faut bien se dire qu'avant les 30 ans, ce chiffre de 11 % va être modifié, puisqu'il y aura de l'entretien à faire.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

L'entretien est dans « matériaux », ici : matériaux entrants.

Bernard POUILLARD

C'est un peu un vaste mélange.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Là-dedans, il y a du consommable en fait.

Bernard POUILLARD

Je note aussi et ça d'adresse à vous, monsieur, merci quand même, même si je n'ai pas bien compris. Vous savez, je comprends très vite, mais il faut m'expliquer longtemps. Vous parlez d'utiliser les ressources locales, d'accord, bravo ! Je note aussi que vous apportez une surface vitrée importante pour limiter l'éclairage, évidemment, on limite l'éclairage, mais une journée comme aujourd'hui, même avec un triple vitrage, vous voyez ce que ça donne une grande surface vitrée, je ne vous fais pas un dessin. Vous allez compenser avec des...

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Moi, je ne compense rien du tout, le maître d'ouvrage est là-bas.

Bernard POUILLARD

C'est le maître d'ouvrage. Vous allez compenser avec des tas d'appareils pour refroidir l'air et le bilan carbone s'envole un peu aussi. Vous mettez le gaz dans les ressources locales, je sais bien qu'il y a la conduite qui passe sous l'ancienne route Paris-Genève qui est à 500 ou 800 mètres, je suis bien d'accord, c'est un peu pour l'anecdote. Pour la chaufferie bois plus gaz, il faut savoir que ça ne sera pas l'un ou l'autre, ce sera l'un et l'autre, parce que vous savez très bien que vous ne pourrez pas mettre uniquement une chaufferie bois, parce que le jour où vous avez un petit problème, il faut que la chaufferie gaz compense, donc vous allez avoir deux choses l'une à côté de l'autre. Laquelle va compenser l'autre ? Ça va quand même modifier sensiblement vos pourcentages, je pense.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Si je comprends bien le maître d'ouvrage, les chiffres qu'il sort sont inspirés du Center Parcs qui fonctionne aujourd'hui en Moselle.

Marie BALMAIN, Directrice Environnement Pierre et Vacances Center Parcs

Tout à fait. Je pense qu'on peut apporter quelques clarifications sur la méthodologie bilan carbone et sur le périmètre de ce bilan carbone. Effectivement, le bilan carbone est une méthode qui permet de comptabiliser les émissions directes et indirectes de l'activité d'une entreprise ou d'une collectivité. Le calcul est basé sur ce qu'on appelle les facteurs d'émissions donc, un facteur d'émission, c'est les kilogrammes de carbone ou de CO_2 émis par la fabrication d'une feuille de papier, d'une chaise, etc. ça représente un certain nombre de limites, la première est le fait que ces facteurs d'émissions sont disponibles sur une partie des matériaux et des produits qui existent aujourd'hui. Nous avons donc un problème sur la disponibilité des données, ainsi qu'un problème sur le niveau d'incertitude de ces données. Par exemple, pour la fabrication d'une chaise, un fabricant peut nous donner un facteur d'émission très précis qui a été calculé sur la base de ce qu'on appelle une analyse cycle de vie, mais par exemple, sur un bilan carbone d'un kilogramme de bœuf, l'ADEME va nous donner un facteur d'émissions qui est basé sur des données nationales, donc beaucoup plus globales.

Étant donné ces niveaux d'incertitudes, ces enjeux sur la disponibilité des données, le bilan carbone est un outil intéressant pour nous donner de grandes masses d'émissions liées à nos activités directes ou indirectes. Par contre, elle a ses limites sur la valeur absolue de ces données. Ce bilan carbone a été analysé sur la base des derniers bilans carbone réalisés pour Center Parcs, c'est-à-dire le bilan carbone du domaine des Archelins qui a été fait à son ouverture, en Moselle, pardon, qui a été fait au moment de son ouverture et qui lui-même a repris les données d'un bilan carbone exploitation qui a été fait sur le Center Parcs Bruyères pour toutes les données d'émissions liées à l'exploitation du site. C'est-à-dire tout ce qui est énergie des locaux, matériaux, services, déplacements, etc., hors amortissements. Ce sont des hypothèses d'hypothèses qui nous donnent aujourd'hui de grandes masses d'émissions qui nous permettent de voir sur quel sujet il est important de travailler en priorité.

Évidemment, ce bilan carbone devra être reprécisé en fonction du projet, de l'étude du projet et de son avancement. Il ne prend pas en compte les travaux nécessaires à l'extérieur pour les réseaux. Ce sont de premiers éléments d'éclairages par rapport au sujet. D'autres informations sont intéressantes et c'est pour cela que nous avons voulu travailler sur un sujet de l'énergie parce que nous sommes sur 20 % d'émissions de CO_2 liées à ce poste spécifiquement et qui est peut-être le seul poste sur lequel finalement, nous ne sommes pas contraints. En effet, quelque part, lorsqu'on regarde la répartition des émissions de CO_2 du Center Parcs en exploitation, on n'est pas très loin du profil d'empreinte carbone d'un Français en moyenne. On sait que notre alimentation dans nos propres bilans carbone est très importante. Comment faire pour « décarboner » notre alimentation, comment faire pour « décarboner » l'alimentation qui sera proposée aux clients du Center Parcs ? Ce sont probablement des circuits courts, peut-être c'est proposer plus de menus végétariens, en effet, vous savez que produire un

kilogramme de veau émet 47 kg équivalents Co² versus du poisson ou des fruits et légumes, c'est une réalité qui n'est pas juste liée à Center Parcs, mais à notre système global. Par exemple également, sur le poste déplacements, aujourd'hui l'avion, c'est 0,08 kg équivalent carbone par personne et par kilomètre et la voiture, c'est 0,016. Effectivement aujourd'hui, nous sommes contraints par l'accessibilité économique d'un voyage en train parce que le voyage en train pour 4 personnes coûte plus cher qu'un voyage en voiture, cependant on est sur des profils de consommation moins impactants en matière de Co² que si nos clients venaient en avion.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Oui, parce que ça rejoint une interrogation formulée par Pascal BLAIN. À savoir que lui disait que finalement après le focus sur la partie gestion des équipements et des cottages qui n'est pas le poste le plus important, quand on regarde de diagramme, le déplacement des clients représente finalement un poste important, celui des consommables (matériaux et biens d'alimentation ou autres) est également important. Est-ce que vous envisagez de travailler ces questions-là, est-ce que vous avez un retour d'expérience dans d'autres Center Parcs qui permet de réduire ces postes-là, parce qu'ils sont colossaux ?

Marie BALMAIN, Directrice Environnement Pierre et Vacances Center Parcs

En fait les solutions, nous seuls directement, nous n'avons pas 100 % des leviers d'action, typiquement sur le sujet matériaux, nous travaillons déjà, notamment sur le sujet amortissement, notamment sur le choix de la construction bois, la recherche de béton bas carbone, tout ce qui permet de réduire les postes, et la proximité des matériaux. Et évidemment, sur la nourriture, nous travaillons sur les achats locaux, les circuits courts, c'est évidemment une manière de réduire le bilan carbone. Après, sur une assiette le Co² lié au kilométrage et au déplacement de la nourriture n'est pas forcément le plus important. Mais ce sont des sujets que lesquels on travaille, et sur les déplacements de clients, je vous ai dit que nous sommes contraints par le rapport économique d'un voyage en train et un voyage en voiture, mais nous mettons en place des mesures incitatives comme le covoiturage.

Pascal BLAIN, Président de France Nature Environnement en Franche-Comté

Merci, nous reviendrons peut-être sur ces éléments-là.

Intervenant 2

Personnellement, je conteste cette approche, c'est-à-dire de mettre de côté tous les travaux de réseau hors du bilan carbone. On sait qu'il va y avoir 7 à 15 km de conduites pour l'évacuation vers la station d'épuration de Poligny, il va y avoir un certain nombre de routes seront mises en place, de nombreuses canalisations et ce bilan carbone est lié au projet. Il n'y a aucun besoin de monter tous ces équipements et ces réseaux à l'heure actuelle, donc il est indispensable de les inclure dans le bilan carbone sans lequel on peut difficilement débattre sur des choses objectives. Deuxième élément qui n'est pas non plus intégré dans ce bilan, c'est la perte de séquestre carbone liée à la déforestation, on perd des arbres, c'est du Co² en moins séquestré et ce n'est pas inclus.

Marie BALMAIN, Directrice Environnement Pierre et Vacances Center Parcs

Toutes ces études sont en ligne dans le détail.

Intervenant 2

Oui, je les ai vues, mais je n'y ai pas trouvé l'intégration de la séquestre carbone due à la perte des arbres sur le site. C'est pour ça que je me permets d'intervenir, mais peut-être est-ce inscrit, vous me le direz. Ensuite, il y a l'entretien du réseau public, sur la conduite des 30 ans, il y a des déplacements, des facteurs déneigement, des investissements des collectivités liés au projet, il faut les intégrer dans le bilan carbone, je suis désolé. Ensuite, les études conduites par les collectivités depuis 6 ans, on a des fonctionnaires de l'État mobilisés dans des bureaux pour travailler sur des projets, faire des profils de financement, et ces éléments n'apparaissent pas. D'ailleurs, j'aimerais bien qu'à l'issue des débats, on puisse avoir le nombre d'heures ou de jours de travail des agents publics sur ce projet. Il s'agit d'une aide en nature au projet, et en tant que citoyen, j'aimerais savoir le nombre d'heures que passent les agents du Conseil général, de la région, etc. sur la modélisation de ce projet. Depuis 5 ans, il me semble que nous pourrions avoir les chiffres. En tous cas, je compte sur le débat public pour les obtenir, j'aimerai bien. Pour l'instant, ce sera tout.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Attendez, je ne sais plus qui voulait prendre la parole. Ah, monsieur, allez-y, on reviendra ici après.

Intervenant 3

Tout à l'heure, j'ai entendu dire qu'on était dans un pays froid. Moi j'ai fait pas mal de déplacements dans toute la France, il est vrai que quand on dit qu'on vient du Jura, on a l'impression d'être considéré comme un homme des neiges dans les autres départements, ce n'est pas des « conneries ». Parce que les gens nous assimilent à Mouthe. Par contre, j'ai beaucoup travaillé en Moselle et il fait plus froid que chez nous, c'est véridique. Entre autres, sur le plateau, sur le site où ils vont être, il faut savoir qu'il y a 50 jours de soleil en plus qu'à Aumont et qu'à Poligny. J'ai entendu également une autre « connerie » aussi, disant qu'on ne peut pas mettre de pompes à chaleur chez nous parce qu'il fait trop froid. Moi, j'en ai déjà mis à Mouthe où il y a des moins 40 parfois, à moins 20, ils ont des pompes à chaleur qui font du 80° à moins 20, et ça marche très bien, les gens ne se plaignent pas. Je suis donc surpris quand on dit qu'on ne peut pas. La plupart des gens ne savent pas ce qu'est une pompe à chaleur, c'est du froid, mais du froid, il y en a jusqu'à moins 273. Après, il faut savoir comment enlever le chaud, si on sait l'enlever, mais j'ai fait des cellules de refroidissement rapide à moins 40, on fait évaporer un gaz à moins 60, on est à moins 40. Du chaud, il y en a tout le temps, donc on l'enlève, c'est pour cela qu'à Mouthe...

Intervenant 4

Ça consomme combien d'énergie ?

Intervenant 3

Mais ça consomme trois fois moins que tu absorbes. Voilà, comment pouvez-vous avancer avec des « conneries » comme ça, vous ne savez pas ?

Intervenant 4

Est-ce que vous habitez au Fied par exemple ? Est-ce que vous connaissez la température au Fied ?

Intervenant 3

Ben oui, j'en ai mis à Mouthe !

Intervenant 4

Est-ce que vous savez par exemple que le 9 décembre 2009, le village le plus froid de France était le Fied avec moins 29 ?

Intervenant 3

Attends, je vais te dire une chose, moi.

Intervenant 4

C'est un climat de plateau, monsieur.

Intervenant 3

Je sais, mais plus il fait froid, plus il y a d'UV, ça, c'est véridique. Plus il y a d'UV, plus on peut mettre du solaire.

Intervenant 4

D'accord, je ne sais pas qui est « con ».

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Non, non, messieurs, s'il vous plaît. Nous allons arrêter la réunion tout de suite.

(Discussions animées dans la salle).

Attendez, pas d'invectives, pas de propos insultants, pas d'injures, ce sont les règles basiques.

Nous allons essayer d'avancer un peu sur le débat. Nous avons compris que les options techniques ne sont pas figées et qu'il y a énormément d'options techniques et que toutes ont leurs avantages et leurs inconvénients, soit en matière de consommation énergétique, soit en matière d'émissions de gaz à effet de serre associées, soit en matière de ratio entre l'investissement à consentir et le coût économisé en matière de réduction des consommations. Nous percevons bien que ces équations ne sont pas complètement calculées aujourd'hui, voire figées.

D'abord, il y a des interrogations qui n'ont pas encore de réponse, nous allons y répondre petit à petit et d'autre part, il y a d'autres demandes de prise de parole. Monsieur derrière et puis après, on va revenir ici puisqu'il y avait vous trois.

Antoine BERODIER, habitant de Plasne

Antoine BERODIER, habitant de Plasne. Je voudrais qu'on revienne à la réflexion émise au tout départ quand même. Nous sommes dans un contexte de conférence climat, et la meilleure façon d'économiser l'énergie est de ne pas la consommer. Je voudrais avoir un chiffre, car nous allons créer une petite ville de 2 000 équivalents habitants sur le plateau. Je voudrais connaître la consommation énergétique de cette ville par habitant et la comparer à une autre ville existante de 2 000 habitants. Une ville locale où il y a déjà de la consommation locale qui se fait, et avoir un bilan thermique et un bilan carbone complet comme les uns et les autres intervenants l'ont dit. Je pense qu'il faut arrêter de parler de panneaux solaires, de pompes à chaleur, de ceci ou de cela, la meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas. Donc, montrez-nous que le projet Center Parcs ne consomme pas plus (voire moins) qu'une ville habituelle.

(Applaudissements dans la salle).

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Ça rejoint quelque part une partie du débat sur l'opportunité. Un centre aquatique à 29°, il est clair que soit on fait, soit on ne fait pas, il n'y a pas de milieu, un centre aquatique à 15° n'attirera pas grand monde dedans, ce serait une manière de réduire les émissions, bref. Ça rejoint quelque part le débat d'opportunités, évidemment, le débat est entre vous et le maître d'ouvrage ou entre partisans et les personnes qui considèrent que ce projet n'est pas le bon projet pour votre région. En dehors de cela, si on doit comparer bilan carbone contre bilan carbone d'une ville de 2 000 habitants. Il y a quand même quelque chose qui grève le calcul, c'est qu'ici, dans un projet de type Center Parcs, on serait sur de la construction neuve avec des normes thermiques qui sont celles d'aujourd'hui et non celles de la moyenne de l'habitat du logement en France qui doit être de 250 kWh le m² par an, à comparer aux 40 (certainement) pour Effinergie. La dépense énergétique serait bien plus faible dans un système de ce type, ce qui n'enlève en rien le débat sur l'opportunité. Mais il fallait comparer ce qui est comparable.

Ce n'est pas facile, vous avez été plusieurs à soulever la question des limites du bilan carbone, et Marie BALMAIN a essayé d'exposer un peu les méthodologies. Ce n'est pas facile, parce qu'un autre débat pourrait alors avoir lieu sur le tourisme, à savoir que finalement, pour les gens qui vont venir. Est-ce que c'est un loisir en plus qui s'offre ? À ce moment-là, c'est de la consommation nette en plus dans leur bilan personnel ou, est-ce que plutôt que d'aller (je ne sais pas) en vacances en Tunisie ou aux Seychelles en avion, ils vont venir ici ? Je pose la question au maître d'ouvrage (il ne s'agit pas de dire oui ou non), avez-vous déjà réfléchi à ces hypothèses, ou est-ce que c'est une notion déjà évoquée ?

Marie BALMAIN

Ce que je peux vous dire, c'est qu'on l'a fait pour Village Nature notamment (un projet que nous avons à Eurodisney à Marne-la-Vallée), nous avons fait ce comparatif d'émissions carbone sur le poste transports

spécifiquement, lié à l'accessibilité du site en transports en commun et en comparant les destinations de vacances des Européens en général, pour voir les opportunités que présentait la création de ce site proche à 30 km de Paris. En fait, nous avons une réduction des émissions de Co², mais liée très mathématiquement au fait que l'avion est 5 fois plus émetteur que la voiture, la voiture étant à peu près 5 fois plus émettrice que le train au kilomètre par personne. Après, chez Center Parcs, nous n'avons pas fait d'études de marché spécifiques sur le choix d'aller au Center Parcs par rapport à un voyage aux Antilles. Ce que je peux dire per contre, c'est que nous sommes sur une clientèle de proximité qui nous permet d'avoir 95 % de nos clients qui viennent en voiture. C'est une offre de proximité qui de fait présente une opportunité par rapport au bilan carbone aujourd'hui. Comparativement à un voyage de 3 jours en *low-cost* au Maroc, venir à Center Parcs est moins impactant.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

On sent qu'il y aurait quelque chose à creuser sur ces questions-là, on est d'accord, ce n'est pas si simple que ça. Nous avons trois demandes de prises de parole, monsieur...

Intervenant 5

J'aurais une remarque, enfin j'ai deux questions, une pour le maître d'ouvrage et une pour les pouvoirs publics. La remarque est que d'après les chiffres que vous donnez pour la chaufferie bois en Moselle, elle n'est pas à 90 %, elle serait plutôt... J'avais trouvé une étude sur internet de Cofely qui s'occupe de la chaufferie, et qui annonçait du 60 %, c'était peut être au début. Là, même si je ne suis pas très bon en calcul mental, on serait en dessous des 80 %. Sur le document publicitaire, c'est 90 contractualisés avec l'ADEME, ce sera à voir. La question est : quelle est la durée de vie des chaufferies pour vous ? Et puis, par rapport au bilan carbone, nous avons des élus qui se sont mobilisés pour faire arriver un projet dans le Jura, pourquoi pas ? Je voudrais savoir quelles sont leurs politiques prévues pour la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et arriver au facteur 4, sachant qu'en plus, on vient apporter une consommation nettement plus importante sur le territoire.

Philippe QUEVREMONT, CPDP

Merci, ça rejoint quelque part une question déjà posée et qui n'a pas trouvé de réponse, à savoir à qui incombe la responsabilité de ces nouvelles émissions de gaz à effet de serre, notamment sur la partie équipements, dès lors que l'équipement est dédié à la collectivité. La réponse est : la collectivité.

Intervention

Hors micro dans la salle

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Question, réponse. À 6 euros la tonne de carbone au cours du jour, ce n'est pas beaucoup, mais lorsque ce sera à 110, ce sera plus important.

Intervention

Je suis désolé de reprendre la parole, mais je voudrais revenir un petit peu sur ce qu'a dit notre ami, monsieur BRETIN. Je pense que vous comme moi, nous sommes peut-être un peu gênés de discuter en tirant des plans sur la comète (il faut bien le dire), alors que certaines personnes sont obligées de faire des kilomètres pour aller chercher quelques litres d'eau. C'est bien beau, je ne veux pas jouer les casseurs de bras pour ceux qui ont travaillé sur ce projet, madame et bien d'autres, ni ceux qui envisagent d'avoir du travail avec ça. Mais comme l'a dit notre ami, le jeune vigneron, il y a un moyen de donner du travail à ces gens-là, autrement qu'avec un Center Parcs., première remarque. J'ai lu un article sur un journal que j'ai reçu dernièrement. Il y a eu une conférence des responsables d'études en France sur la crise climatique, qui a été remise au président de la République. J'en ai extrait quelques lignes, je ne vais pas tout vous lire, parce qu'il y en a deux pages : « *Ayant perdu de vue sa laudascience à la nature et son intime interdépendance avec tout ce qui constitue celle-ci, l'humanité s'est fourvoyée dans un rapport de domination et d'exploitation mortifère de l'environnement. Nous sommes mis au défi de repenser et d'habiter autrement notre rapport à la création et à la nature. Nous faisons un. En détruisant l'environnement, l'humanité se détruit elle-même, en la préservant, nous nous préservons nous-mêmes. Nous préservons notre prochain et les générations futures. Notre conscience spirituelle et morale est interpellée, nous*

sommes mis au défi d'agir pour la justice, d'œuvrer pour la paix, de préparer de toute urgence un futur sûr et viable pour nos enfants, en sortant de l'air des énergies polluantes et revoyant nos modèles économiques de production et de consommation sans limites. Nous appelons à un sursaut des consciences vers une action climatique conséquente et à une remise en question de nos valeurs et de nos attitudes. Refusons l'indifférence et l'avidité ». Il y a encore d'autres phrases.

(Applaudissements dans la salle)

J'aimerais que nos politiques prennent vraiment conscience de cela et qu'ils ne se fourvoient pas, sous prétexte d'amener du travail à Pierre ou à Paul. Il y a moyen d'amener du travail comme je l'ai dit tout à l'heure avec d'autres moyens.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

On avait deux demandes de prises de parole ici, puis nous repartirons de l'autre côté. Oui, on va vous faire parler sur les plans climats notamment, si vous le souhaitez. C'est prévu, c'est noté.

Rémy GONTHIER, habitant de Poligny.

Rémy GONTHIER de Poligny. Je trouve qu'on dit des choses intéressantes. Si on veut faire baisser de 90 % le bilan carbone, il y a beaucoup de choses à faire, mais pas le Center Parcs à mon avis. Dans les choses à faire, j'en suggère une petite, parce que ça se fait dans le Jura, ça fait partie de l'histoire du Jura, ce sont les moulins. Avec les moulins avant, on faisait tourner des scieries, des papèteries, des tourneries, tout un tas d'industries, des forges, etc. Aujourd'hui, les moulins peuvent faire marcher des turbines. Il y a un potentiel non exploité dans le Jura et des moulins qui sont exploités, et c'est du développement à long terme. Par exemple, l'usine hydroélectrique qui se trouve aux Planches et qui a été revendue à la commune produit depuis à peu près une centaine d'années beaucoup d'électricité, sans qu'on ait besoin de beaucoup réinvestir pour qu'elle continue à fonctionner. C'est du développement durable, et il me semble que ça va dans le sens qu'il faut. C'est également du travail pour les gens du Jura, puisqu'une partie du matériel pour fabriquer des moulins ou des turbines viennent du Jura. Presque tout le matériel selon certaines installations vient de France et pour faire ces moulins, il faut faire intervenir des maçons qui ont besoin de bosser, on peut utiliser des entreprises d'insertion dans la maçonnerie, mais aussi par exemple dans le curage des canaux qui amènent l'eau au moulin. C'est vraiment quelque chose qui va dans le sens d'un développement durable. Ce n'est qu'un petit exemple et je pense qu'il y a d'autres schémas pour l'avenir. Je pense aussi que l'éolien quand même, il y a un projet sur le secteur qui devrait se faire et qui peut apporter beaucoup d'énergie aussi, tout est intéressant. Je ne sais pas si le photovoltaïque est le plus intéressant, parce que je ne sais pas si dans 100 ans, ça produira encore. Je voulais dire pour finir, on parle de 30 ans, mais nous, c'est 20 ans, 20 ans si tout va bien, parce que ce n'est pas sûr que ça dure 20 ans, il y a des aléas dans la vie, Pierre & Vacances a quand même eu des périodes financières très difficiles, etc. Nous ne sommes pas à l'abri d'un dépôt soit de Pierre & Vacances, soit de la filiale Poligny. Et au bout de 20 ans, il faut déconstruire, et ça aussi, c'est une empreinte carbone et ça aussi il faudrait le mettre dans le schéma. Je ne sais pas ce qu'on va en faire après, une serre géante, un centre d'accueil pour les migrants où ils seront un peu isolés, ce ne sera pas très gai, mais comme ils veulent aller à Calais, ils ne resteront pas longtemps. Je n'arrive pas à voir ce qu'on en fera dans 20 ans, vraiment, je n'arrive pas à le voir. La politique, c'est prévoir et on doit prévoir au-delà de 20 ans.

(Applaudissements dans la salle)

Intervention

On a encore une intervention qui interroge l'opportunité même du projet et je crois que nous aurons tous constaté au fil des réunions, on s'éloigne de l'entrée technique (entre guillemets) du projet lui-même, parce que ce n'est pas là que se trouve l'essentiel des questions. Nous sommes à un tournant de notre civilisation (pour utiliser des termes que d'autres ont manipulés, il n'y a pas si longtemps), et je crois que c'est vraiment ce qui nous fait sortir de chez nous encore ce soir, encore dans quelques heures ou dans quelques jours. Vous comme moi croyons qu'il est possible d'avoir un monde meilleur demain. Pierre & Vacances essaye de répondre avec ses arguments et manifestation, ce ne sont pas ceux qu'on est prêts à entendre. Sur la question de l'opportunité, bien sûr qu'il y a une zone de chalandise. Il y a une clientèle qui est instantanément prête à dépenser de l'argent pour un type de loisirs (pas de tourisme, je le rappelle) pour venir consommer du loisir dans un rayon acceptable à quelques heures au-delà de chez lui. Mais pour nous, France Nature et Environnement, pourquoi offrir une nature artificielle à des gens urbains en manque de cette nature, alors qu'on a chez nous à Poligny cette nature qu'on va nous

dénaturer ? Ça n'a tout simplement pas de sens. L'artificialisation des terres est un des points sur lesquels il faut être extrêmement exigeant et, encore une fois, chaque hectare artificialisé devrait trouver l'équivalent en zone rendue à la nature.

Je voudrais revenir sur cette histoire de déplacements. Si on étudie les chiffres (vous ne pouvez pas me dire le contraire, vous avez des chiffres en termes d'études de marché extrêmement précis), vous savez quels sont les kilomètres, vous avez dit : ce n'est pas beaucoup, c'est en voiture, ils viendront à 95 % en voiture. Vous savez quelle distance ils vont faire pour venir de Suisse, de Lyon, de Grenoble ou de Saint-Etienne, etc. Vous avez ces chiffres, vous savez donc approximativement à la tonne approximativement quelle est la masse de carbone que représente ces 28 % liés aux déplacements des clients. C'est là-dessus qu'on doit pouvoir jouer, là-dessus en choisissant, si on est sûr qu'il y a un marché, en positionnant autrement ce Center Parcs, qu'à Poligny. Je suis persuadé qu'ailleurs il y aura d'autres impacts, d'autres difficultés, je ne vais pas dire que je n'en veux pas chez moi et qu'il faut le faire chez les voisins, ce n'est pas ce que je suis en train de raconter.

Mais quand on étudie l'opportunité du choix de Poligny, le minimum est de dire que les déplacements peuvent jouer sur ces 28 % de gaz à effet de serre, tout simplement en choisissant un autre site, qu'il soit à Lyon, à Genève, à Grenoble, mais qu'il soit en tous cas là où on a un épicycle de la masse de la clientèle potentielle. Vous nous avez parlé tout à l'heure avec grande justesse de la réduction de l'impact liée au choix d'un périmètre de 30 km de la région parisienne pour le Village Nature à côté de Disneyland. Pourquoi ce qui est possible à côté de Paris ne le serait-il pas sur la zone Grenoble, Chambéry, Lyon, Genève ? Je crois que c'est tout à fait réaliste de trouver des terrains en zone urbaine ou périurbaine qui permettraient d'être au plus proche des populations. C'est là qu'il faut jouer si on veut vraiment réduire l'impact carbone et pas seulement sur l'économie d'eau ou de l'économie de quelques kilos Watts solaires.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Grenoble, il me semble qu'il se passe des trucs là-bas. Monsieur, et après, nous demanderons ensuite aux élus de réagir sur la question des plans climat notamment. Monsieur.

André MIDOL

Monsieur BLAIN, je suis André MIDOL. Monsieur BLAIN, la question de l'opportunité, c'est immédiatement la question de la décroissance. Ça peut être aussi la question du flicage, parce qu'il y a des questions qu'on ne peut pas poser au niveau d'un projet si vous ne mettez pas un flic derrière le Suisse qui sera venu au Fied pour y passer 3 jours et pour savoir où il serait allé s'il n'était pas venu là, vous ne pourrez jamais faire un bilan carbone. Vous savez que ce n'est pas possible. Il y a des questions que l'on pose au projet et qu'on ne se pose même pas pour soi. Combien de watts consomme-t-on ? Qui sait combien de kilos Watts il consomme dans sa famille en bois, en carburant et en chaudière gaz ou mazout ? Personnellement, c'est 23 000 kWh et j'ai essayé de reporter ça à l'échelle... Alors, monsieur le consultant, si vous nous l'aviez indiqué en kilo Watt heure plutôt qu'en méga watts, j'aurais pu faire le calcul. Mais j'ai l'impression (c'est idiot) que la consommation serait mille fois la mienne. Si c'était 100 000, ça me paraîtrait plus proche, mais les 23 ou 25 gigas représenteraient combien par rapport à mes 23 000, c'est simplement mon chauffage, et on chauffe peu ? Donc 23 000, pour aller à 23 gigas Watt, on serait dans un rapport de combien ? Un à mille ou un à 100 000 ?

Dans la salle

C'est mille.

André MIDOL

C'est mille ? Alors je retrouve derrière ces consommations que c'est mille fois mes consommations. C'est pour dire que les chiffres, on peut les chercher. Après, la question de la décroissance est un choix absolument fondamental. Comment sommes-nous venus ici ? Est-ce que nous acceptons que nos enfants baissent immédiatement de 50 % leur consommation ? Est-ce que nous sommes prêts à baisser de 50 % le niveau de nos salaires ou de nos retraites ? Il y a un mot qui a été choisi, qui est « transition ». En latin ça veut dire *trans itere*, ça veut dire « aller vers, en passant par ». Monsieur POUILLARD, pardonnez-moi, parce que je vous prends bille en tête. J'ai lu... vous avez fait une communication, et c'est très intéressant de lire le site et les productions de chacun, et il y a 8 jours, vous avez dit que le projet allait consommer 150 hectares. Il y a 5 semaines à peu près, vous étiez avec nous en forêt, nous avons eu une annonce qui a fait plaisir à monsieur BLAIN c'est qu'en fait, la demande porterait sur 80 à 100 hectares. Donc, si on veut parler de chiffres et si on veut tout décomposer, ayant conscience du

niveau le plus haut qui est de choisir la décroissance immédiate sans transition, de baisser de 50 % nous tous toutes nos consommations si ce n'est pas de 80 %. Sur 20 ans, on peut cheminer, on peut faire des choses, moi je n'ai pas envie de décroître tout d'un coup parce qu'il y aura des drames sociaux, il y aura des drames humains infiniment plus importants que la montée de la température (même si la montée de la température...), je l'ai dit une fois, peut-être que dans 20 ans, Poligny sera heureuse d'être la première collectivité à être en mesure d'héberger 2 400 migrants climatiques, parce que peut-être le projet trouvera sa fin, la fin de son utilité ou de sa nécessité. Je ne sais pas si c'est une utilité ou une nécessité, bon, pardonnez-moi.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Merci, 50 % c'est fort, les Grecs sont à 26. Monsieur, expliquez-nous les plans climat et à Poligny notamment.

Dominique BONNET, maire de Poligny

Avant d'expliquer le plan climat, effectivement, il faut prendre en considération ces données. Je crois qu'elles ont le mérite d'être présentes. Je reviendrai simplement sur la part déplacements. On sait qu'il y a 50 millions de Français qui utilisent tout moyen de transport pour se déplacer pour son tourisme ou pour ses loisirs. Donc cette part serait de toute façon présente que ce soit dans le Jura ou ailleurs. Cette part de déplacement pour l'émission d'effet carbone serait présente, quel que soit le produit, si on raisonne au niveau national, ça, c'est un premier point. Évidemment, tous, je crois que personne n'a le monopole de la qualité en tous les cas de la nature, nous sommes tous soucieux de notre nature. Je crois que tous les projets qui peuvent émerger et de quelque ordre que ce soit sont importants et on veille à cela. Par exemple, je reviens d'Allemagne et je suis effaré de voir les erreurs qu'on a faites dans le Jura, je vais peut-être choquer certains, mais quand on voit les containers véhiculés par des péniches qui, pour une péniche évite le déplacement de 1 000 camions, soit de 1 000 camions, nous avons évité ici un grand projet, si je le dis, c'est que dans le Jura, ce projet est parti et c'est pour ça. Donc, on a évité la première pollution, la première pollution, c'est les camions qui polluent énormément. On l'a évité ici dans le Jura, malheureusement, c'est un projet qui ne s'est pas finalisé et c'est fort dommageable quand on voit les Suisses et les Allemands. Sur Poligny, c'est plus une réflexion au sein d'un territoire un peu plus large, Poligny – Arbois – Salins, on a un pays, et donc la réflexion du plan climat s'organise autour des 3 collectivités.

Nous sommes conscients d'une richesse qui est le bois, je crois qu'on est conscients de cette richesse et nous avons sur le plateau plus de 10 000 hectares, parce qu'il n'y a pas que les 3 000 à Poligny, il y en a 1 800 à Arbois, 1 600 à Salins, je crois, et les villages environnants. Donc, c'est plus de 10 000 hectares sur le plateau, ce n'est pas 3 000, donc on est sur un plateau extrêmement boisé et on est conscients qu'on a encore beaucoup d'efforts à faire en termes de développement et surtout de production et surtout de sources énergétiques bois. Si nous faisons des chaufferies (on a des réflexions), bien souvent nous ne pouvons pas les alimenter, étant donné que nous n'avons pas la transformation possible. Donc ressources bois fort importantes. Si le maître d'ouvrage décide de partir sur le bois, il faut qu'en un mot on puisse les fournir avec la filière, parce qu'on n'a pas de plateformes suffisantes aujourd'hui pour fournir l'ensemble des chaufferies qui serait fait sur le secteur. Ensuite, il y a le programme des éoliennes et c'est un programme exceptionnel, puisqu'il permet d'une part d'apporter une source énergétique locale avec une énergie renouvelable et en parallèle, il y a quand même un projet citoyen, et ce projet citoyen est extrêmement intéressant, puisqu'il va permettre aux citoyens localement d'avoir une partie de l'énergie produite. C'est un beau projet local qu'il faut soutenir bien sûr. Nous espérons que ces éoliennes vont sortir très rapidement, puisque le permis de construire a été octroyé et signé par le préfet la semaine dernière. C'est une bonne chose pour ces éoliennes.

Et puis, autre paramètre, il semblerait que pour l'émission de Co² (mais là, on n'a pas beaucoup de solutions), le principal émetteur de Co², dans notre région, ce sont les vaches qui émettent...

(Interruption dans la salle)

Dominique BONNET, maire de Poligny

C'est du méthane, excusez-moi, je ne suis pas... vous avez raison, madame MOTTET, il faut être très précis. En tous les cas, il y a une réflexion et aujourd'hui, nous collectivités...

(Interruption dans la salle)

Dominique BONNET, maire de Poligny

Non, je ne le dis pas, c'est un constat, moi qui travaille à l'ENIL et dont la vache est un élément moteur, je ne me permettrais pas de mettre en cause la vache, bien au contraire.

Intervenante dans la salle

(Intervention hors micro)

Dominique BONNET, maire de Poligny

C'est peut-être... Mais moi je ne suis que sur Poligny, je ne raisonne que sur Poligny et c'est une problématique dont il faut tous avoir conscience. Je crois que notre Jura est beau et qu'on a besoin de le préserver, nous sommes tous là pour le préserver. Le préserver comment ? En améliorant ces différentes filières. Mais sachez par exemple que j'ai favorisé et je me suis battu pour qu'un jeune viticulteur bio puisse avoir sa parcelle complètement désenclavée et créer un chemin pour alimenter une future vigne bio de deux hectares. J'ai pu mobiliser l'ensemble des membres de l'association, ce n'était pas facile, pour que ceux-ci participent et se mutualisent pour une année, afin que l'ensemble des fonds des 250 adhérents aille vers la création de ce chemin. Ce sont des actes. Nous, élus, avons envie aussi que nos jeunes puissent évoluer et nous avons envie aussi que notre nature jurassienne qui est belle soit préservée.

Philippe QUEVREMONT, CPDP

Merci monsieur le maire. Ceci dit, je vais vous poser une question sur Poligny – Arbois – Salins, on va dire le périmètre pays, combien y a-t-il de logements, en avez-vous une idée, un ordre de grandeur ? Ce n'est pas une question piège, c'est un ordre de grandeur.

Dominique BONNET, maire de Poligny

Je dirais 2 400 logements pour Poligny ville, je pense que Grimont doit être à 4 500 ou 5 000 logements, je dirais 3 500 à 4 000 sur Arbois, 3 500 plutôt, parce qu'ils ne sont qu'à 6 000 de population, donc on doit être à 8 500 et 3 500 aussi à Salins, parce qu'il y a beaucoup de villes à Salins. On doit être à 12 000 logements sur l'ensemble.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Très bien. Attendez, parce que monsieur voulait parler, ça fait un moment.

Guy MOTTET

Ça fait un moment que je demande la parole, j'ai eu une fois la parole...

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Justement, ce monsieur ne l'a pas eue...

Guy MOTTET

Écoutez, la démocratie c'est de prendre un tout petit peu la parole, de la partager.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Mais monsieur ne l'a pas eu, il peut parler juste avant vous ! Vous allez vous présenter s'il vous plaît, parce que nous vous avons demandé de venir et vous allez apporter peut-être des éclaircissements, des compléments en tous cas, sur des questions qui ont été posées, notamment sur le bois.

Michel BOURGEOIS, président des communes forestières du Jura

Je vais vous parler de bois énergie, je ne vais pas parler longtemps, je vous passerai la parole après, il n'y a pas de souci. Je souhaitais intervenir à la suite du maire de Poligny, parce qu'il a effleuré le sujet. Je suis Michel BOURGEOIS, président des communes forestières du Jura et je représente également l'ADIB aujourd'hui qui n'a pas pu venir. En fait, nous avons un contexte régional avec des outils du bois énergie avec un schéma régional : Climat Air Énergie, et avec une forte volonté de développer le bois énergie, avec l'ADEME, avec la région et avec l'État. Nous avons également un contrat filière avec une volonté politique filière bois forte en Franche-Comté. Nous avons aussi un collectif bois énergie, l'ADIB qui fait fonction de coordination. Les communes forestières ont pour mission de couvrir le territoire régional avec des outils de connaissance et de mise en relation de la ressource et de la consommation par les plans d'approvisionnement territoriaux, donc la connaissance du bois énergie dans le Jura. Le département du Jura est quasiment couvert par des pactes territoriaux. Sur la base de ces résultats, on peut dire qu'à l'échelle du département, il existe un potentiel de développement des équipements bois énergie. Un pacte reste à élaborer, c'est celui du pays de Poligny, de la haute vallée de l'Ain et Revermont, secteur d'implantation du Center Parcs. C'est le dernier, tous les autres secteurs du département ont déjà été couverts par des plans d'approvisionnement territoriaux. Celui-là sera lancé en automne prochain et donc en parallèle de la finalisation ou pas du projet Pierre & Vacances, un travail sera mené par les territoires pour mieux connaître la ressource disponible.

Ceci veut dire qu'on connaîtra la ressource et on saura s'il est possible ou pas d'installer une chaufferie plaquettes bois. Ce sera un diagnostic, on ne va pas partir... nous dirons si c'est possible ou pas, il y a des territoires qui sont plutôt positifs par exemple le territoire du pays des Dominiens, et nous savons qu'ici, sur ce secteur, il n'y a pas de grandes chaufferies bois, mais il y a du potentiel, comme l'a dit monsieur le maire de Poligny. Sur ce secteur, la belle forêt de production peut être améliorée, il n'y a pas de difficultés d'exploitation, pas d'installations fortement consommatrices de bois énergie, pas de grosses chaufferies donc. Il y a donc de la place pour des équipements afin d'approvisionner avec des circuits courts le futur projet de Center Parcs. C'est une vraie valeur aussi pour localiser la filière bois énergie si des marchés se développent, concrétisation d'un projet de plateforme. Je sais que sur le secteur, il y a une entreprise qui attend (je ne sais pas si je peux citer leur nom, mais ils sont connus, c'est l'entreprise Brégand-Rousseau) qui sont sur le secteur du premier plateau. Il y a des chaînes de valeurs, sur les bois de nos forêts, nous avons une hiérarchie des usages, c'est-à-dire qu'on a en premier le bois d'œuvre, en second le bois d'industrie et en troisième le bois énergie. Il n'est pas question de faire du bois énergie avec du bois d'œuvre ou du bois industrie. Le bois énergie est celui qui reste quand on a déjà vendu toutes les autres parties du bois.

Priorité d'approvisionnement pour le bois énergie qui sera pour des équipements publics ruraux, pour des équipements publics urbains ou importants (là, ce n'est pas le cas, ce sera plutôt rural), éventuellement des SEM et un Center Parcs, éventuellement des équipements industriels, à savoir qu'ici, je le dis toujours, il y a les ressources, et il n'y a pas de chaufferies bois. En conclusion, à condition que le projet présenté par la filière bois se concrétise, qu'il y ait une hiérarchisation des usages comme je l'ai dit (bois d'œuvre, bois industrie, bois énergie), l'ADIB participe à un groupe de travail avec les acteurs économiques de la filière pour trouver des solutions afin que des groupements d'entreprises puissent travailler sur ce projet de chaufferie bois et qu'ils puissent répondre à la demande de Pierre & Vacances pour la construction de cottages en bois éventuellement. C'est pour cela que je parle des trois valeurs de la forêt (bois d'œuvre, bois industrie, bois énergie), parce que nous pouvons travailler sur les 3 sujets. Je vous remercie.

(Applaudissements dans la salle)

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Je vous remercie beaucoup. Déjà merci de ces éléments. Il est vrai que quand on raisonne énergie renouvelable en particulier et qu'on se rejette 10 ans en arrière, quand on parlait de ces solutions d'énergie renouvelable aux uns et aux autres, en général, on recevait des regards un peu narquois de gens dubitatifs disant que ce serait beaucoup plus cher que le reste, mais il n'y a qu'à suivre l'évolution du coût rendu du produit par le grand éolien ou par le solaire photovoltaïque pour constater que les coûts du marché se rejoignent. On estime que des filières matures ont tout à fait leur place et on ne peut qu'encourager la valorisation d'une ressource locale. Avant de vous donner la parole, monsieur, je posais la question à monsieur le maire du nombre de logements sur l'ensemble du pays Poligny – Arbois – Salins en particulier, c'est pour ces petits calculs idiots, mais qui ont quand même du sens. Pour créer de l'emploi, de l'activité, et qu'on sait qu'il faut rénover thermiquement le parc de logements, que 75 % du parc a besoin d'être rénové. On sait bien que ça coûte de l'argent, mais ceci dit, ce qui a été mené dans les régions, il y a eu un fort renouvellement du parc, on arrive à un chiffre de 22 000 euros par logement rénové en moyenne.

Si nous partons du principe qu'il y a aujourd'hui 12 000 logements dont les ¾ doivent être rénovés, vous voyez le potentiel économique que cet aspect rénovation thermique du bâtiment va représenter à peu près 200 millions d'euros. Il y a des gens du BTP dans la salle, j'ai bien compris, vous pouvez diviser ça par le coût d'un emploi et vous avez des éléments traités avec beaucoup de sérieux par notamment un laboratoire du CNRS qui s'appelle SIRET et qui travaille beaucoup sur l'adéquation entre les trajectoires énergétiques et la création d'emplois pour montrer que la croissance verte n'est pas qu'un fantasme (c'était ma parenthèse personnelle). Monsieur...

Guy MOTTET

Je voudrais revenir sur la problématique de l'étude d'opportunités. Mais avant, je voudrais apporter un petit bémol aux propos de monsieur BONNET tout à l'heure, qui se réfère à l'Allemagne, je ne suis pas sûr que ce soit une référence dans tous les domaines. Par exemple, je pense aux agriculteurs jurassiens qui font paître leurs vaches dans les prés. Il faut savoir qu'en Allemagne, il n'y a plus du tout de vaches dans les prés, elles restent toutes à l'étable.

Contestation de monsieur BONNET

Je referme la parenthèse, simplement, vous allez peut-être trouver un troupeau, Monsieur BONNET, il y a beaucoup de fermes avec 1 000 vaches en Allemagne. Il y a des spécialistes qui pourraient en parler beaucoup mieux que moi ici et là n'est pas mon propos. Par contre, je reviens sur l'étude d'opportunités, on le voit, j'ai assisté à un certain nombre de débats, et à chaque fois, c'est une des faiblesses du dossier et j'en interpelle les responsables de la commission, donc du débat public. À part le gros classique de la zone de chalandise, je ne vois rien dans le dossier qui amène des éléments en termes d'étude d'opportunités. Je vous le dis franchement, qu'on le prenne sous l'angle de l'énergie, l'emploi, j'en parlerai un petit peu tout à l'heure, il y a des choses qui laissent à désirer. On arrive en fin de débat public, il faudra le souligner. C'est un point de faiblesse, en particulier pour les collectivités territoriales. C'est une partie prenante importante et donc, dans ce domaine, il n'y a rien. On ne voit pas ce que ça leur apporte, sauf un peu on parle d'emploi, sujet sur lequel je vais revenir. Je dis bien pour les collectivités territoriales, il y a des responsables de collectivités territoriales dans cette salle, je les interpelle sur une chose importante. Par rapport aux projets antérieurs, c'est une des premières fois que Pierre & Vacances transfère le risque sur la SEM, c'est important, c'est très important. Le Mistigri, petit à petit, au début, ils assumaient complètement les risques, et petit à petit, on les fait filer sur les sociétés d'économie mixte. Il n'y a pas que Pierre & Vacances, ça se fait dans d'autres domaines pour les zones commerciales, c'est une pratique courante maintenant, c'est ce qui explique (entre parenthèses) l'endettement de plus en plus important des collectivités territoriales.

Pour les gens du bâtiment, je souhaite de tout cœur quand je vois le chiffre de 77 % des marchés (ils mettent dans leur documentation) des parcs antérieurs indiqués dans la documentation sont revenus à des artisans locaux. C'est très bien, je le souhaite vraiment de tout cœur. Je suis jurassien jusqu'au fond des tripes et je souhaite que ce soit des Jurassiens qui fassent le travail, mais je leur dis simplement vigilance. Vigilance, parce que je sais maintenant qu'avec les appels d'offres de plus en plus européens, on voit des marchés nous passer sous le nez. Je vous le dis, faites attention, il y a des prestations qui sont faites par des pays européens dans le cadre de l'Europe, c'est tout à fait logique. Soyez vigilants dans ce domaine, ne vous contentez pas que de paroles ou de promesses, on connaît les promesses, on sait ce que ça donne. Là, il faut obtenir des garanties claires pendant cette période de négociations et il faut que vous obteniez des garanties claires.

Intervention de monsieur BONNET hors micro.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Attendez le micro ! Et puis monsieur là-bas au fond, et puis madame BREVANT peut-être...

Dominique BONNET, maire de Poligny

En tant qu'élu, ça m'afflige un peu, parce que je me sens un peu blessé, pour un grand nombre d'élus, on passe beaucoup de temps pour les collectivités. Entendre des propos qui ne sont basés sur rien, qui sont faux, dire que les collectivités sont endettées parce que moi j'ai la vérité, je sais que les collectivités sont endettées parce que

vous avez dit : je sais pourquoi les collectivités sont endettées, c'est un petit raccourci un peu facile. Je n'aime pas ce genre de truc, ça n'apporte absolument rien.

Intervention

(Intervention hors micro -)

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

On va donner la parole à monsieur qui la demande depuis un petit moment. Monsieur, nous avons entendu globalement vos propos, il n'y a pas de souci. Il y a des gens qui ne sont pas d'accord et c'est normal, c'est le débat qui le veut.

Rémi MERTZ, fédération BTP Jura.

Rémi MERTZ, fédération BTP Jura, je vais tout de suite répondre à monsieur. Le chantier du Center Parcs ne relèvera pas des chantiers publics, par définition, c'est un marché privé. On a beaucoup parlé de rénovation énergétique, ce n'est pas le bâtiment qui va contredire qu'il y a du potentiel dans la rénovation énergétique. Nous, ça fait 10 ans qu'on nous en parle et pour le coup, ça fait 10 ans que le modèle ne s'impose pas clairement. Les particuliers n'en font pas l'effort. Je ne sais pas si tous ici, vous avez entrepris la rénovation de votre habitat, ce n'est pas forcément le cas. Un vrai marché tangible apparaît aujourd'hui, par contre, nous avons des suggestions à présenter. Je note que dans le dossier qui nous est présenté, on nous propose une performance ART 2012 moins 10 %. Je pense qu'on peut être plus ambitieux, on sait faire de la maison passive dans le Jura, on en fait comme on sait installer des pompes à chaleur qui marchent, on sait les faire fonctionner. Moi j'ai des entreprises de pompes à chaleur à Chassal, et je vous garantis qu'ils ont chaud tout l'hiver. Juste un point sur les déplacements, je suis un peu atterré d'entendre qu'on ne tolère plus que les déplacements contraints. Ça veut dire que je ne prends mon véhicule que pour aller travailler, la famille, les amis, les activités culturelles et artistiques qui sillonnent notre pays (on sort des Eurockéennes, on va aller sur le festival d'Avignon), moi, j'étais vendredi aux nuits de Fourvières, vous ne me ferez pas culpabiliser monsieur. Autant vous dire que si on commence à rester chez soi avec le seul modèle qu'on nous avons sont la télévision et la tablette, moi, je ne sais pas où on va, mais moi je n'y vais pas.

(Applaudissements dans la salle)

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

On retiendra en tous cas la partie sur le BTP. Madame BREVAN peut-être ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Oui, je voudrais dire quelques mots sur la question de l'opportunité. Bien évidemment que nous parlons de l'opportunité, simplement, l'opportunité s'apprécie au regard de pas mal de choses. Quand on parle d'un équipement public ou d'un investissement public, on arrive à peu près à cerner l'opportunité c'est-à-dire à savoir si ça va profiter au plus grand nombre, si ça va véritablement apporter un plus. Pour une autoroute par exemple (Dieu sait s'il y a des polémiques sur ces questions-là), évidemment, on s'assure qu'il y aura une réelle amélioration des infrastructures existantes, en termes de sécurité, que ça permettra d'irriguer des territoires mal desservis. Et là, on dit que certes, il y a des inconvénients, alors on mesure les impacts environnementaux, et on peut décider ou non si le projet est opportun parce qu'il va être utile, en gros, il va être utile. Quand il s'agit de projets privés, l'opportunité est beaucoup plus délicate à apprécier. Si par exemple un industriel veut s'installer, est-ce que c'est opportun ? Oui, c'est opportun parce que ça va apporter des emplois. La difficulté dans le cas qui nous occupe, c'est qu'il s'agit d'un projet hybride (si je peux m'exprimer ainsi), c'est-à-dire que c'est à la fois un projet privé, mais dont une partie va être portée par une collectivité dans un système qui est un petit peu complexe comme vous avez pu le voir. Dans une certaine mesure, c'est un projet économique de la collectivité, avec des risques qui ont été examinés, et sur lesquels nous pourrions éventuellement revenir.

C'est à vous de juger bien évidemment, mais l'opportunité pourrait s'apprécier en termes de gains pour la collectivité. Que sont ces gains ? Créer des emplois, vous dites qu'il peut y avoir des emplois créés autrement (ce qui est probablement tout à fait vrai), est-ce que ça peut être un moteur, est-ce que ça peut avoir un effet

démultiplicateur pour le développement économique ? Ça reste probablement encore à explorer et à démontrer. Est-ce que ça va être un vrai levier pour booster le tourisme ? Ces questions vont définir l'opportunité d'un projet touristique de cette ampleur. Les ateliers ont quand même exploré ces sujets. Il reste qu'il est difficile d'apprécier par exemple l'impact de ce projet sur le tourisme, est-ce que ça va effectivement apporter une notoriété au département ? Est-ce que les autres structures touristiques vont en profiter ? Nous sommes dans des hypothèses, tout dépendra probablement, beaucoup de la manière dont le tourisme sera associé à ce projet. Est-ce que la valorisation du Center Parcs se fera autour du Jura ou est-ce que ce sera un Center Parcs parmi d'autres Center Parcs. Il est vrai qu'on voit bien la publicité à la télévision qui parle actuellement de Center Parcs, la région est minimisée, elle n'est pas mentionnée, on ne sait pas où c'est. Il reste beaucoup de choses à faire, si ce projet se fait, afin que les habitants profitent de ce projet et qu'il ne soit pas simplement un apport de fiscalité locale (ce qui n'est pas négligeable quand même) ou un apport d'emplois. Il doit avoir un effet levier pour d'autres choses. C'est là-dessus qu'il faut travailler.

Bien sûr, on peut être totalement hostile au principe même de ce genre de tourisme davantage proche (comme ça a été dit) de la villégiature et du loisir si les gens n'en profitent pas pour sortir, aller visiter. Après l'atelier tourisme (malgré la chaleur), j'en suis ressortie avec l'idée que les personnes qui étaient hostiles à ce projet, qui manifestaient leur refus souhaitaient en réalité, que les touristes viennent pour le Jura, on ne veut pas qu'ils viennent pour le Center Parcs. C'est ce qu'il y avait en filigrane, c'est d'abord le Jura, son potentiel, ses sites assez exceptionnels (il faut dire ce qui est), sa culture, etc., pas que pour le Center Parcs. Je crois qu'à travers tout ce que nous avons regardé, ça consiste à peser le pour et le contre sur ce projet et c'est ça qui décidera de l'opportunité. Nous sommes (encore une fois) dans un projet un peu atypique, puisque c'est un projet privé à l'origine, qui va être porté en partie par le public à l'avenir, donc il est un peu à cheval et vous ne vous poseriez pas la même question sur un projet industriel par exemple. Alors que... il y a beaucoup de projets industriels qui sont aussi soutenus par le public par des biais divers et variés. Je suis totalement neutre dans cette affaire-là, je vous écoute, je regarde, etc., et il y a effectivement des arguments des deux côtés qui sont des arguments tout à fait intéressants. Le moment est venu d'équilibrer ces arguments et après on verra, vous verrez vous-même de quel côté penche la balance, et si l'opportunité est réelle ou bien, est-ce que ça ne vaut pas le coup, c'est ça que ça veut dire, l'opportunité.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Merci, on va peut-être prendre une série de questions et je pense qu'après, on va s'acheminer vers la fin de cet atelier.

Mireille PRO, habitante de Plasne

Mireille PRO, habitante de Plasne. Je voulais répondre au monsieur du BTP qui nous parle de la rénovation des logements et qui nous interpelle un peu comme particuliers : vous, qu'avez-vous fait ? J'ai envie de répondre qu'il y a la nécessité d'une politique aussi et que nous soyons soutenus par un projet politique. J'ai trouvé deux exemples sur le site de Nicolas HULOT et il y en a des milliers d'autres en France. « Cocon 63 » dans le Puy-de-Dôme sur la rénovation des combles pour lutter contre le gaspillage énergétique. Cette opération a concerné 80 collectivités et a été à l'origine de 330 chantiers de rénovation. Ce n'est pas rien. J'ai trouvé aussi l'association Alizée dans le Maine et Loire qui a permis la structuration d'une filière d'écorénovation locale avec des créations d'emplois. Je pense qu'avec une politique, si on est soutenus, si on a suffisamment d'argent, plutôt que de le mettre dans un Center Parcs on le met dans les énergies renouvelables et à mon avis, soutenu par les politiques et avec les finances, ça va suffire largement pour le BTP.

(Applaudissements dans la salle)

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Merci madame. On pourrait abonder dans le sens... Il y a de multiples exemples maintenant, ce sont des modèles très récents, y compris très solides du point de vue économique et financier, mais qui reposent toujours sur l'investissement public au départ, parce que c'est le moteur de l'activité. C'est tout à fait essentiel. Je ne sais pas quel est l'ordre de parole, puisque ce sont des gens qui ont déjà pris la parole, on va leur repasser la parole. Allez-y, monsieur.

Interlocuteur

Je vais répondre à la dame qui ne savait pas si ça allait amener du monde le Center Parcs. Mais en fait, le monde amène du monde. À Besançon par exemple, une rue qui s'appelle la rue Bersot ne compte que des pizzérias, si je veux une pizza, je vais dans la rue Bersot et je sais que je vais manger une pizza. Le monde amène le monde. Dans le « trou du cul » du monde, il n'y a personne, il y a peut-être un écolo, mais c'est tout, et il se fait « chier ». En attendant, ces gens-là sont bien patients, parce que moi, il y a bien longtemps que je serais parti.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Ce n'est pas sûr. Bien, allez-y, puis après, on va revenir de ce côté-ci.

Interlocuteur

Si on veut être honnête, vous avez parlé de 200 millions d'euros pour rénover 12 000 logements, et puis on parlerait de 170 pour créer 2 400 places de logements. Qu'est-ce qui nous permet honnêtement de dire que dans 20 ans, les 200 millions investis sous forme de subventions et sans loyers à la clé auront un impact nettement supérieur que les 200 ou 150 qui auront été investis dans Center Parcs. En termes d'emplois, je ne sais pas. Si la population du Jura continue à vieillir, si le chômage continue à se développer bien qu'il ne soit pas aussi élevé et que les jeunes rejoignent les centres urbains, qui habitera nos 12 000 cocons ? Salins est une ville qui se vide. Est-ce qu'on va mettre 50 millions dans la rénovation énergétique de l'habitat ? Si on veut regarder honnêtement, avançons des chiffres, et puis...

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

C'est comme cela que se prennent les décisions en général. Monsieur, après monsieur, on va revenir au second rang ici.

Monsieur POUILLARD

Je m'adresse à monsieur le président des communes forestières. Petite précision, je connais bien la filière ainsi que les chaufferies bois, j'en suis à ma troisième. Force est de constater que si au départ, il n'y a pas d'œuvre, pas d'industrie et le rémanent, bien souvent maintenant, les bois d'industrie partent dans les chaufferies bois.

Michel BOURGEOIS, président des communes forestières du Jura

Intervention hors micro

Monsieur POUILLARD

Oui, votre étude, mais je vois ce qui se passe, les bois d'industrie, dans les ventes de bois, ça part en chauffage.

Michel BOURGEOIS, président des communes forestières du Jura

Non, je pense que si ça partait en chauffage, les gars ne feraient pas une bonne opération, ce n'est quand même pas le même prix.

Monsieur POUILLARD

Si, si, c'est ce qui se passe.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Ceci dit, quand on avait rencontré l'ADIB avant ce débat, je dois dire qu'effectivement, nous avons parlé de la chaudière bois (nous, commission), les plaquettes, etc. On nous avait dit oui, mais il ne faudrait pas qu'il n'y ait que des plaquettes parce qu'on a une surproduction de bois et il faudrait qu'on puisse l'utiliser à autre chose. Monsieur POUILLARD n'a pas forcément complètement tort.

Monsieur POUILLARD

Je vois sur le terrain ce qui se passe. Hein, monsieur le maire ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Quelques fois, c'est du bois d'œuvre, ils ne mettent pas que des déchets.

Michel BOURGEOIS, président des communes forestières du Jura

Début hors micro

Monsieur POUILLARD

Monsieur, pardon, je n'ai pas l'impression de raconter des bêtises, allons.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Ne vous battez pas.

Michel BOURGEOIS, président des communes forestières du Jura

Tant que le plan d'approvisionnement territorial, le recensement de la matière disponible sur un territoire ne sont pas réalisés, personne ne peut dire qu'on met tel bois en chauffage ou en industrie. Il faut recenser ce besoin et ce potentiel, c'est un outil primordial pour choisir de développer les chaufferies bois sur un secteur ou pas. Ça n'a pas été fait pour diverses raisons (ce n'est pas le lieu d'en débattre ici), mais (je l'ai dit plusieurs fois) c'est le premier outil à développer, savoir le potentiel dont on dispose sur un territoire. C'est rédiger un plan d'approvisionnement territorial et tant qu'on n'a pas fait ça, tous ceux qui affirment qu'on a du bois ou qu'on n'a pas de bois sont des menteurs.

Monsieur POUILLARD

Nous allons être traités de tous les noms, merci. Mais allez voir sur le terrain monsieur et vous verrez que ceux qui font de la plaquette. Allez voir sur le terrain.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Je tiens à préciser que ce que nous a dit l'ADIB est au niveau de la Franche-Comté, pas spécifiquement pour le Jura et moins encore pour Poligny – Salins - Arbois. Écoutez, il y a encore une question ou deux et puis après, on va s'arrêter, je vais vous dire un peu comment se passera la réunion du 9, ça peut vous intéresser.

Vincent BRUYERE, habitant de Poligny

Merci de me donner la parole encore, Vincent BRUYERE, habitant de Poligny. Par rapport à l'opportunité globale du projet, il faudrait quand même souligner qu'aujourd'hui, nous sommes débiteurs en termes de production d'agriculture biologique. Nous importons des produits bio d'Allemagne, de Roumanie, du sud, etc. Je veux bien qu'on dise qu'un commerce appelle un commerce, qu'une voiture appelle une voiture, mais nous sommes importateurs nets, ce sont des chiffres constatés. Il faut se bouger pour produire en agriculture biologique et je ne vois pas cette orientation dans le projet sur cette dimension. Ensuite, sur l'opportunité de consommation énergétique sur le Jura, il faut savoir que les usines SOLVAY qui sont sur le territoire Nord-Dolois consomment autant qu'une ville comme Lyon, ce qui présage de sérieuses complications avant la fin du siècle sur la gestion de la transition de ces techniques industrielles majeures. Il faut aussi situer le projet sur les besoins énergétiques prévisionnels dans les années qui viennent.

Rapidement, il y a eu une rumeur sur l'empreinte individuelle, effectivement, l'aller-retour à Lyon peut se réfléchir en transports collectifs et d'ailleurs, j'aimerais bien savoir comment le projet se projette sur cette dimension-là, c'est-à-dire venir en train. Imaginer des circulations pour monter sur le plateau qui soient collectives pour diminuer l'empreinte. Voilà pour l'essentiel, merci.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Merci, nous avons compris en tous cas dans ce que disait Pierre & Vacances tout à l'heure que sur les transports ce n'était pas encore complètement mûr.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Je voulais dire quelque chose sur les transports, vous avez pris l'exemple du village nature d'Eurodisney, mais vous avez oublié de dire que c'était desservi directement par un RER très performant et un TGV pas mal aussi. Nous ne sommes pas tout à fait dans le même cas, quand même. Ce n'est pas comparable. On n'a pas les solutions ici aussi faciles. Nous qui venons régulièrement, nous devons changer quelques fois pour arriver jusqu'à Poligny.

Guy MOTTET

Je voudrais m'excuser auprès de monsieur, de la façon dont j'ai pris la parole tout à l'heure et m'excuser également auprès du public, parce que pour prendre la parole, il faut lever la main. Mais je suis prêt à m'expliquer avec vous sereinement après le débat.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Merci pour ces excuses, on repart de l'autre côté de la salle et on va peut-être conclure.

Stéphane ROUSSEAU, agriculteur et producteur de plaquettes

Je suis Stéphane ROUSSEAU, je suis agriculteur en premier et producteur de plaquettes et depuis une dizaine d'années que je fais de la plaquette, je n'ai jamais mis un morceau de bois d'œuvre dans ma plaquette. C'est tout du bois de récupération, de trituration, de branches de haies. Pour ces chaudières-là, il y a à creuser sur le séchage de la plaquette, car ça reste une chaudière à bois, et pour la chaudière à bois (j'en ai visité plein), on se rend compte que quand on prend une plaquette sèche (donc à 25 % d'humidité, comme du bois) ou de la plaquette qui vient d'être broyée dans la forêt, en fait, il faut 60 % de quantité en moins pour sortir les mêmes kilos Watts. Je pense que c'est à ce niveau-là qu'il faudrait creuser. C'est tout le lot qui n'est pas transporté et qui n'est pas...

Rémi MERTZ, fédération BTP Jura.

Je vais revenir quand même un petit peu sur le marché de la rénovation énergétique, parce que réduire l'insuccès de la rénovation énergétique aux politiques des collectivités me semble un peu délicat. En effet, les collectivités se sont beaucoup investies sur le sujet, que ce soit à travers les conventions Effilogis, les conventions « habiter mieux », l'ANRU pour tous les programmes urbains, il y a déjà beaucoup d'argent qui a transité par les pouvoirs publics pour aller vers la rénovation énergétique. La difficulté d'aujourd'hui est le grand public, c'est vous, c'est moi et je tiens à le préciser. Ce n'est pas l'argent public qui va financer l'intégralité de la rénovation énergétique, c'est à chacun de se prendre en main.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Non, pardon, à Grenoble, sur la région parisienne, la SEM Ile-de-France, ce sont 4 500 logements qui ont été accompagnés.

Rémi MERTZ, fédération BTP Jura.

500 logements monsieur, sur l'agglomération parisienne.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Non, je parle de Grenoble et je parle sur un plan qui commence maintenant et qui va se terminer... (inaudible)

Rémi MERTZ, fédération BTP Jura.

Par rapport à l'ensemble des besoins, je ne dis pas que c'est une goutte d'eau, mais on n'en est pas loin.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Goutte d'eau par goutte d'eau, on y arrive.

Rémi MERTZ, fédération BTP Jura.

La collectivité ne peut pas prendre en charge l'intégralité des besoins.

Jean-Stéphane DEVISSE, membre de la CPDP

Il ne s'agit pas de ça. Il s'agit de créer des SEM qui cofinancent, grâce à l'argent collectif notamment y compris la Caisse des Dépôts qui permet de rabaisser les coûts d'emprunts, pour que les propriétaires puissent rénover.

Rémi MERTZ, fédération BTP Jura.

Le principe du tiers financeur, ça fait un moment qu'il est dans les tuyaux et on ne voit pas émerger ce modèle. Nous sommes concrets. Le vigneron, monsieur MOREL nous disait qu'effectivement, ce marché allait nous apporter un feu de paille, c'est vrai, c'est deux ans de travaux, c'est plus qu'un feu de paille, nous, nous raisonnons sur du concret de projet à projet. Une entreprise de BTP ne vit que de projets qui se substituent les uns après les autres, donc dans l'incertitude la plus totale, nous avons besoin de concret pour demain. Je terminerai sur les paroles de madame BREVANT qui nous a décrits le défi que le Center Parcs apportait au Jura. Demain, nous allons avoir un équipement qui va drainer de la population. Le défi qui nous est posé et de faire bénéficier le territoire de cette population, comment nous allons faire sortir les gens qui sont à Center Parcs dans notre territoire pour faire vivre l'artisanat, le culturel, les vignerons, le fromage, etc. Voilà le défi qui nous est posé, ce n'est pas contre Center Parcs, c'est comment fait-on avec Center Parcs ? C'est : comment faire un levier de Center Parcs pour le développement local ? C'est le défi et l'enjeu qui nous est posé aujourd'hui.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci, monsieur, je ne crois pas avoir dit ce que vous prétendez avoir entendu, parce que moi, je n'ai pas dit que Center Parcs allait apporter du monde, j'ai dit que ça restait dans le domaine des hypothèses et qu'il restait probablement beaucoup de choses à faire en cas de concrétisation.

La réunion a été, je crois, très intéressante, il s'est dit beaucoup de choses. Bien évidemment, encore une fois et comme il a été dit, la technique a ses limites et on revient toujours aux questions de positionnement général sur le projet.

Je vais vous dire quelques mots de la dernière réunion-débat proprement dite qui aura lieu jeudi. Cette réunion aura deux temps. Je parlerai beaucoup dans un premier temps, parce que je vous restituerai ce qui s'est dit et ce que nous avons compris de ce débat, la commission, ce qu'on a entendu. Nous passerons thème par thème en retraçant les principales idées et les questions abordées et les questions qui restent à aborder. Après, vous pourrez compléter sur les questions qui vous semblent avoir été incomplètement traitées. Ceci, parce que d'une part, tout le monde n'a pas assisté à tous les ateliers, et c'est intéressant que tout le monde ait une vue d'ensemble et par ailleurs, parce qu'il est important pour nous d'autre part d'être sûrs d'avoir tout entendu et que tout a été abordé. Ensuite, la deuxième partie sera un débat général lors duquel chacun pourra prendre la parole, il n'y aura pas besoin de s'inscrire. Pour des raisons de commodités, ce serait bien que les gens lèvent la main au départ pour qu'on sache à peu près combien de personnes souhaitent des prises de parole. Chacun n'aura la parole qu'une fois dans ce débat général et disposera de 4 ou 5 minutes au plus pour donner un dernier avis (après, on peut toujours le mettre sur internet) pour s'exprimer, soit sur le projet globalement, soit sur un point particulier qui lui tient tout à fait à cœur. Et donc là, vous pourrez également envisager de projeter des *slides* pour illustrer vos propos, vous les transmettez à Julie QUENTEL ou à Wahel EL SAYED, et nous pourrons parler.

Ce seront véritablement des prises de paroles des uns et des autres, l'intérêt étant que le plus de personnes possible parlent, que ce soit des propos un peu construits puisque ce seront des propos qui retraceront les dernières expressions publiques (si je peux m'exprimer ainsi). Voilà ce qui concerne cette réunion qui concerne

aussi à la fois les personnes, les représentants associatifs et les élus, bien évidemment, les corps intermédiaires, tout le monde pourra prendre la parole. Après, nous ne nous verrons qu'en septembre pour faire une évaluation de ce qui s'est dit et vous faire part de notre compte rendu. Nous aurons exploré toutes les questions sur internet et j'espère que le maître d'ouvrage et le département auront le temps (je suis sûre que ce sera le cas) de répondre à la totalité des questions posées afin qu'on puisse en extraire l'essentiel. Le ton est parfois assez différent sur internet et dans les débats, des questions sont abordées sur internet qui ne sont pas abordées dans les débats et nous essayerons d'en retirer un maximum. Après, chacun se positionnera au regard de ce projet.

Il y avait une chose effectivement, je vais donner la parole à madame MOTTET, car il avait été demandé qu'on revienne un peu sur l'atelier agriculture qui avait un peu dévié sur la question de la méthanisation. Je remarque qu'elle a été évacuée par un revers de main tout à l'heure (à mon avis, elle n'a pas été aussi évacuée que ça), mais elle mérite probablement d'aller plus loin, et on n'avait pas eu le temps de regarder autre chose. Nous pourrions donc revenir sur la question, mais il faudra que les personnes me disent le sujet qu'elles souhaitent approfondir. Un deuxième sujet a engendré, je crois, pas mal de frustrations (ce n'était pas forcément clair) est la question du montage financier et juridique du projet. On ira vite sur les autres ateliers que vous connaissez, on approfondira un peu plus les deux ateliers agriculture et financement. Madame MOTTET, vous vouliez dire quelque chose, allez-y.

Madame MOTTET

Bonsoir, ce n'est pas par rapport à l'agriculture ni... Je voulais savoir si la fin du débat public est conditionnée par la réponse à toutes les questions posées sur le site. En effet, je m'aperçois qu'aujourd'hui il n'y a quand même pas beaucoup de réponses apportées. Est-ce que le débat public durera tant que toutes les questions n'auront pas trouvé de réponse ? Je pense que ça intéresse tout le monde.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Nous avons jusqu'au 4 septembre, et nous allons effectivement faire en sorte que toutes les réponses soient apportées. Ce qu'on a dit par contre, c'est que pour toutes les questions qui arriveraient après le 20 août, les réponses ne sont pas certaines, parce qu'il faut le temps de les faire. Il vous reste encore du temps pour rédiger des cahiers d'acteurs pour ceux qui le souhaitent, vous avez maintenant tous les éléments en main pour pouvoir avoir un cahier d'acteur si vous le souhaitez. Là aussi, après la mi-août, il sera difficile d'avoir le temps de les mettre sur le site.

S'il n'y a pas d'autres demandes de parole, on va s'arrêter, je vous dis à jeudi, puisqu'on ne se quitte plus. Mais là, après, ce sera une petite vacance pour tout le monde. Merci en tous cas à tous d'être aussi fidèles et intéressés.